

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie  
**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève  
**Band:** 50 (2002)

**Artikel:** Les armets savoyards du Musée d'art et d'histoire de Genève  
**Autor:** Godoy, José-A.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-728070>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

À Ortwin Gamber

Le Musée d'art et d'histoire de Genève possède dans sa collection d'armures une intéressante série d'armets savoyards, ces casques de cavalerie à la face modelée ou pourvue d'ouvertures évoquant un visage humain. Ces armets proviennent traditionnellement du butin de l'Escalade, la tentative de prise de la ville de Genève par les troupes de Charles-Emmanuel I<sup>er</sup>, duc de Savoie, dans la nuit du 11 au 12 décembre 1602 (selon le calendrier julien alors encore en usage à Genève), ou du 21 au 22 décembre du calendrier grégorien. La dénomination d'armet savoyard prend son origine dans la collection genevoise et remonte à 1869, année de la parution à Paris de l'important ouvrage d'Auguste Demmin intitulé *Guide des amateurs d'armes et armures anciennes par ordre chronologique depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*<sup>1</sup>. Dans ce manuel à caractère encyclopédique, l'auteur reproduit par le dessin six armes et quatre casques qui se trouvaient alors dans la Salle des Armures de l'Arsenal de Genève, et qui sont actuellement conservés au Musée d'art et d'histoire<sup>2</sup>. L'un d'eux, le numéro 175 (inv. C 882 [fig. 1-2 ; cat. 20]), est accompagné de la légende : « Armet savoisien en fer noir ci, du commencement du dix-septième siècle ; il a été pris sur la troupe de Branaulieu-Chaffardin [sic], tué en 1602 sous les murs de Genève, qu'il voulait surprendre<sup>3</sup>. » Dans ce cas, le terme « savoisien » sert à désigner la provenance historique du casque, un parmi d'autres armets de cuirassiers traditionnellement considérés à l'Arsenal comme ayant été portés par les assaillants savoyards.

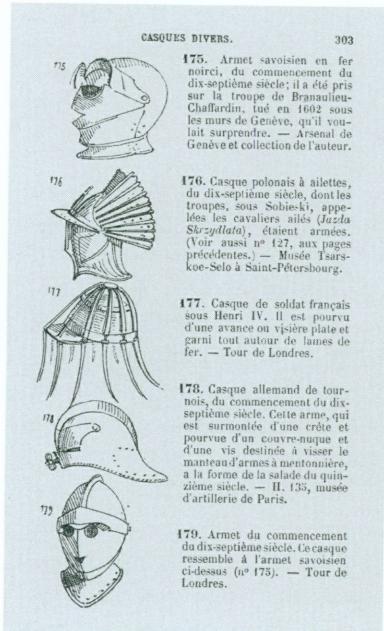
À cette date, le « mythe » de l'armure savoyarde avait déjà pris forme à l'Arsenal, dans la nouvelle Salle des Armures et Collections historiques. Cela est attesté par A. Demmin décrivant l'Arsenal dans un autre de ses ouvrages, *l'Encyclopédie des sciences, lettres et arts et revue panoptique de la Suisse*, publié à Paris en 1872 : « Les armures savoisiennes se distinguent facilement des genevoises : les premières, en tôle noire, ne pèsent que 120 livres, et ressemblent à celles des Bourguignons, tandis que les autres, comme presque toutes les armures suisses et allemandes, sont en fer poli et plus lourdes<sup>4</sup>. » A. Demmin nous transmet ici la croyance largement répandue dans la tradition populaire locale d'alors, mais toujours vivace, selon laquelle les armures blanches sont celles des Genevois ayant combattu contre les Savoyards, tandis que les noires étaient portées par ces derniers pour être moins repérables dans la nuit lors de l'Escalade. Si l'antagonisme entre Genève et la Savoie était une réalité politique en 1602, il n'était sûrement pas poussé au point de s'étendre à la couleur des armures. Une réflexion sur la couleur des armures des Genevois, blanches ou polies, et celle des armures prêtées aux Savoyards, noires, nous conduit à nous demander si elle n'est pas en réalité, comme nous le pensons, le reflet d'une relation subjective, fortement dévoyée au cours du temps, où chacune d'elles porterait les connotations du Bien et du Mal, accentuées sans doute aussi par les différends religieux de l'époque... les Genevois étant logiquement, pour l'historiographie locale, les bons et les ennemis Savoyards, les méchants... Cela est corroboré par le fait que les armures blanches et les armures noires ne sont pas contemporaines. Les premières datent toutes des alentours de 1575 (fig. 3), tandis que les secondes, en partie composites, se situent entre 1580 et 1620. Tout en acceptant l'hypothèse que l'armement genevois ait pu être réutilisé au cours d'un laps de temps plus ou moins long, il faut noter que l'on a affaire ici à des armures séparées souvent par au moins une génération de combattants, et il est très peu probable

1. DEMMIN 1869

2. Ces pièces sont : une bourguignotte-cabasset [sic] (DEMMIN 1869, p. 291, n° 124), un armet en cuir (DEMMIN 1869, p. 297, n° 149), un armet dit « des troupes genevoises » (DEMMIN 1869, p. 300, n° 159), un armet savoisien (DEMMIN 1869, p. 303, n° 175), l'épée dite « de Branaulieu » (DEMMIN 1869, p. 409, n° 73), un fléau (DEMMIN 1869, p. 445, n° 6), un marteau de l'Escalade (DEMMIN 1869, p. 457, n° 12), une fourche d'échelle (DEMMIN 1869, p. 474, n° 3), une fourche de guerre (DEMMIN 1869, p. 474, n° 6) et un carreau d'arbalète de guerre (DEMMIN 1869, p. 505, n° 22). Il reproduit aussi un morion lui appartenant (DEMMIN 1869, p. 294, n° 134), qu'il dit provenir de l'Arsenal de Genève, et qu'il considère comme étant celui « de Branaulieu », l'un des chefs des troupes savoyardes lors de l'Escalade.

3. DEMMIN 1869, p. 303, n° 175

4. DEMMIN 1872, pp. 238-239



1. Auguste Demmin, *Guide des amateurs d'armes et armures anciennes par ordre chronologique depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Paris 1869, p. 303

2. *Armet savoyard*, Italie du Nord, vers 1600-1620 | Acier, 5065 g (MAH, inv. C 882; cat. 20)

3 (page ci-contre). *Demi-armure dite « de la cavalerie genevoise »*, Italie du Nord, vers 1570-1580 | Acier, cuir, 12200 g (MAH, inv. D 51)



que l'ensemble des troupes genevoises ait lutté en 1602 avec un armement démodé, voire désuet, et peu adapté aux nouvelles formes de combat. Sinon, les chroniqueurs de l'époque n'auraient pas manqué de souligner cette anomalie. Cette réflexion en amène une autre, concernant les armets à masque des armures noires, qui, malgré leur caractère étrange, n'ont nullement attiré l'attention ni dans les chroniques ni dans les divers récits de l'Escalade. Ce silence doit être compris comme résultant du fait que ces armets étaient alors courants et fort répandus dans les escadrons de cavalerie tant genevois que savoyards.

Les armures du Musée d'art et d'histoire de Genève, les blanches comme les noires, y compris celles prises sur les Savoyards, furent conservées à l'Arsenal, dans un but utilitaire et militaire. Là, dépourvues de toute connotation d'origine, elles perdirent au cours du temps leur rôle défensif, pour ne devenir, selon les inventaires, que d'« Anciennes Armes » (1798)<sup>5</sup>, qui, « étant d'anciens modeles [sic] ne peuvent servir qu'à l'ornement de

5. AEG Militaire Phis





4. Armet savoyard de l'armure dite «d'un homme d'armes de Charles-Emmanuel I<sup>e</sup>», Milan, vers 1620 | Acier, 5 360 g (Turin, Armeria Reale, inv. B 39)

5. Armet savoyard de l'armure de don Gómez Suárez de Figueroa y Córdoba, duc de Feria, Milan, vers 1620-1625 | Acier, argent, 4 120 g (Turin, Armeria Reale, inv. B 44)

6. AEG Militaire Pbis 1

7. GOSSE 1867

8. Royal Armouries, inv. IV. 47-49. DEMMIN 1869, p. 303, n° 179. Le dessin de cet armet a été emprunté par A. Demmin à HEWITT 1845, pp. 38-39, fig. 9.

9. ANGELUCCI 1890, pp. 89-91



la Salle d'armes» (1814)<sup>6</sup>. Leur présentation «muséale» dans la Salle des Armures et Collections historiques, et leur catalogage en 1867 par Hippolyte-Jean Gosse<sup>7</sup>, impliqua – ce fut également le cas dans d'autres villes – une récupération patriotico-historique à un moment où l'étude des armes et des armures anciennes prenait de l'essor dans les grandes collections d'armes européennes. Il faut toutefois noter que H.-J. Gosse n'indique pas, dans son inventaire, que ces armures et ces casques aient été liés à l'Escalade.

#### Une question de dénomination

La dénomination d'origine donnée en 1869 par A. Demmin au casque à masque de Genève fut reprise dans la littérature spécialisée en tant que désignation typologique. Mais, pour A. Demmin, d'autres casques semblables n'étaient pas «savoisiens», puisqu'ils n'avaient pas la même origine, comme le prouve la légende qui accompagne le dessin de l'un des trois armets similaires de la Tour de Londres, aujourd'hui conservés à Leeds<sup>8</sup>. Plus tard, en 1890, Angelo Angelucci, dans son célèbre *Catalogo della Armeria Reale* de Turin, désigne comme «celata savojarda» un armet semblable, celui de l'armure B 39 (fig. 4), qu'il attribuait à un homme d'armes de Charles-Emmanuel I<sup>e</sup> (1562, 1580-1630)<sup>9</sup>. La très grande renommée scientifique dont bénéficia son ouvrage, rapidement pris comme modèle par sa génération, ne manqua pas d'influencer tous ceux qui eurent à étudier ou à cataloguer un armet similaire. Cependant, il est curieux de constater qu'il n'ose pas désigner ainsi l'armet, pourtant analogue, d'une autre fameuse armure de Turin, la B 44 (fig. 5),

6. Armure dite « de Branaulieu », Milan, vers 1620 | Acier, cuir, 35 000 g (MAH, inv. E 15)



10. ANGELUCCI 1890, pp. 97-101, fig. 7

11. GODOY 1999, pp. 232-233, fig. 16-17, et PYHRR 1999, pp. 271-272, fig. 2-3

qu'il venait alors d'attribuer à don Diego Felipe de Guzmán, marquis de Leganès<sup>10</sup>, et que l'on sait aujourd'hui avoir appartenu à don Gómez Suárez de Figueroa y Cordoba, duc de Feria (1587-1634), gouverneur du Milanais en 1618-1625 et 1631-1633<sup>11</sup>. Cette

7. Armet savoyard, Italie du Nord, vers 1600-1620 | Acier, 3620 g (Turin, Armeria Reale, inv. E 29)

8 (page ci-contre). Armet savoyard, Italie du Nord, vers 1600-1620 | Acier, 2150 g (Florence, Museo Stibbert, inv. 336)

9 (page ci-contre). Armet savoyard, Italie du Nord, vers 1600-1620 | Acier, 4300 g (Florence, Museo Stibbert, inv. 2875)



12. BUTTIN 1957; THOMAS/GAMBER 1958, p. 828; BOCCIA/COELHO 1967, p. 486, p. 525 et p. 530, n° 430, 436 et 438-439

13. ANGELUCCI 1890, p. 99, note 1

armure qui, par la suite, a fortement contribué à la propagation du terme d'armet savoyard<sup>12</sup>, possède un armet du type de celui de l'armure dite « de Branaulieu » (inv. E 15 [fig. 6 ; cat. 22]) et de l'exemplaire C 894 (cat. 23) de Genève, mais, pour A. Angelucci, il s'agit simplement d'un armet digne d'intérêt « *per la straordinarietà della forma*<sup>13</sup> ». Bien plus, dans la notice qu'il consacre à l'armet E 29 de la même collection (fig. 7) – l'un des armets savoyards parmi les plus connus de nos jours, avec son nez en relief, sa moustache et sa barbiche encadrant une bouche grimaçante –, il se limite à constater la bizarrerie de sa forme, évoquant un horrible visage humain, et à mentionner sa parenté avec celui présenté par A. Demmin : « *Arieggia le celate Savojarde, alcune delle quali sono nell'arsenale di Ginevra, tolte a' soldati di Brunalieu e Chaffardon, uccisi nel 1602 sotto le mura di*



14. ANGELUCCI 1890, p. 178; le texte est accompagné d'une note (1): «*Il Demmin ne riporta un esemplare alla pag. 303, n° 175. Se ne può vedere un esemplare nell'armatura nera di n° B. 39 (fig. 6, pag. 90).*»

15. ANGELUCCI 1886, p. 99, n° 34

16. Catalogue Richards 1890, p. 181, n° 1502, et p. 217, n° 1776, pl. IX

17. Metropolitan Museum of Art, inv. 14.25.512 : Uboldo/Zardetti 1841, pl. 3 A ; PYHRR 2000, p. 39, n° 61

18. GELLI 1900, p. 87, fig. 49 (armet E 29 de Turin) ; GELLI/MORETTI 1903, pp. 84-85, pl. X (présentation de l'armure B 39 de Turin accompagnée d'une note sur l'Escalade : «*Nell'arsenale di Ginevra si conservano alcune celate di questa forma, detta savoiarda raccolte sotto le mure di Ginevra nel 1602 [...]*»).

*quella città che eglino volevano sorprendere*<sup>14</sup> ». Cette hésitation à accepter aussi comme « savoyard » un armet d'un modèle légèrement différent de celui de A. Demmin est encore plus frappante dans la notice qu'il consacre, en 1886, à un armet de ce type de la collection du chevalier Raoul Richards, de Rome, similaire à l'exemplaire C 876 (cat. 1) de Genève : « *Celata tedesca, con visiera a faccia umana. È forata da una palla nella parte sinistra del coppo*<sup>15</sup> ». Cet armet, non illustré dans la notice, est reproduit dans le catalogue de vente de cette collection, en 1890, à la planche IX sous le numéro 1776 avec un autre casque semblable, mais ayant perdu son avance. Le texte accompagnant l'image, identique à la publication originale, permet de l'identifier<sup>16</sup>. Un autre armet de ce type, qui faisait partie de la célèbre collection milanaise du chevalier Ambrogio Uboldo, avait déjà donné lieu à publication en 1841, sans aucune considération sur une éventuelle connotation particulière, si ce n'est celle de sa protection faciale en forme de « *maschera humana* » ; il est aujourd'hui conservé à New York<sup>17</sup>.

L'influence de A. Angelucci dans la littérature spécialisée italienne se décèle chez Jacopo Gelli et Gaetano Moretti (1900, 1903)<sup>18</sup>, mais elle est surtout manifeste chez Alfredo Lensi, auteur en 1917 du premier catalogue du Musée Stibbert de Florence. A. Lensi reste, pour les mêmes raisons, aussi hésitant que A. Angelucci au moment de cataloguer plusieurs casques de ce type conservés dans la collection florentine. Parmi ceux-ci, seul le numéro 544, reproduit à la planche XXXIV de son ouvrage, est considéré comme un « *elmetto* »

*alla savoiarda*», tandis qu'un autre, analogue, bien qu'ayant une avance horizontale au lieu d'arquée, le numéro 339, est présenté non pas comme une variante, mais comme un rappel des armets savoyards : «*ricorda la forma degli elmetti detti alla "savoiarda"*<sup>19</sup>». Quant à deux autres exemplaires, les numéros 336 (fig. 8) et 2875 (fig. 9), aujourd'hui considérés comme étant typiquement savoyards, qui ont le mézail modelé en visage humain avec le nez en relief, comme le E 29 de Turin, il utilise pour les décrire les mêmes mots que A. Angelucci : «*la ventaglia è a forma di brutta faccia humana*<sup>20</sup>», «*visiera a forma di grottesca faccia umana*<sup>21</sup>». Donc, pour lui comme pour A. Angelucci, l'armet savoyard se limite au modèle présentant, d'une part, une avance arquée, et, d'autre part, un ventail, au bord supérieur échancré pour la vue, et pourvu au niveau de la bouche d'une petite ouverture découpée pour la ventilation, c'est-à-dire au modèle correspondant à l'armet C 882 (cat. 20) de Genève, illustré par A. Demmin.

Dans la littérature anglaise de l'époque, le terme ne s'impose pas plus facilement. Il y parvient toutefois par deux chemins différents, mais fondés sur les études de A. Demmin et A. Angelucci. Le premier fut certainement consulté par le baron de Cosson et William Burges lors de la rédaction du catalogue consacré à l'exposition *Ancient Helmets and Examples of Mail* présentée à Londres en 1880. Là, un seul parmi plusieurs armets pouvant être considérés comme savoyards est signalé comme étant «*probably from Savoy*», le numéro 63, et, à ce titre, accompagné d'une référence à l'Escalade et à la série d'armets conservés à l'Arsenal de Genève, tandis qu'un autre, le numéro 64, est noté comme étant d'un type semblable. De plus, le baron de Cosson et W. Burges signalent que ce modèle d'armet était connu en Allemagne, pendant la guerre de Trente Ans (1618-1648), sous le nom de «*todtenkopf* [sic]» ou «*death's head*» (tête de mort)<sup>22</sup>. Pour ces auteurs, la Savoie est le lieu d'origine de l'armet et non pas une typologie. En 1900 et en 1910, Guy Francis Laking, le grand spécialiste de l'époque, décrit l'armet A 180 de la Wallace Collection de Londres, qui portait alors les numéros 1184 et 1326, comme étant du «*type known as "Savoyard"*<sup>23</sup>». L'emploi de ce terme laisse entendre, ici, une connaissance de l'ouvrage de A. Angelucci, car cet armet à mézail à visage humain, avec le nez en relief, semblable au C 876 (cat. 1) de Genève, est analogue au E 29 de Turin. À la même époque, Charles Henry Ashdown (1909) reproduit par le dessin un armet de cavalerie («*close helmet*») semblable aux exemplaires C 770 (cat. 27) et C 879 (cat. 28) de Genève<sup>24</sup>, et Harold Arthur Viscount Dillon (1910) publie, dans un guide illustré de l'armurerie de la Tour de Londres, l'armet IV. 42 de cette collection – l'un des trois semblables reproduits par A. Demmin –, le qualifiant d' «*Italian close helmet*», tout en faisant référence à A. Angelucci et à la collection de Genève<sup>25</sup>. Peu après, en 1916, Charles J. Ffoulkes publie à son tour les trois armets savoyards de Londres, sous les numéros IV. 47-49, dans le même style que l'avait fait H. A. Dillon<sup>26</sup>.

19. LENSI 1917, p. 78, n° 339, pl. XXX

20. LENSI 1917, p. 77, n° 336, pl. XXX

21. LENSI 1918, p. 471, n° 2875

22. COSSON/BURGES 1880, p. 64, n° 63-64, pl. V, fig. 59-60

23. LAKING 1900, p. 310, n° 1184; LAKING 1910, pp. 340-341, n° 1326

24. ASHDOWN 1909, p. 307, fig. 417

25. DILLON 1910, p. 122, pl. 24

26. FFOULKES 1916, vol. I, p. 180

27. DEAN 1914, p. 26, pl. XIII

Deux ans auparavant, en 1914, Bashford Dean avait publié aux États-Unis le premier catalogue d'armes consacré à une collection américaine, celle de Rutherford Stuyvesant, dans laquelle figure un armet semblable aux précédents, mais portant, aux joues du mézail, une ouverture supplémentaire protégée par une languette, pour améliorer la ventilation. B. Dean considère cet armet de 4,6 kilogrammes comme un casque de sapeur («*helmet of miner*») et le nomme «*"Death's-head" or "cat-faced" burgonet*», tout en signalant que des armets de ce type sont connus comme «*Savoyard*»<sup>27</sup>. Il mentionne à ce sujet la série d'armets de l'Escalade de Genève et précise que ce type de casque fut largement employé, au XVII<sup>e</sup> siècle, dans diverses régions d'Europe. Si l'appellation «*cat-faced*» («*face de chat*») peut être le surnom donné à ce casque au sein de la collection ou d'un petit cercle d'antiquaires, celui de «*Death's-head*» n'est que la traduction anglaise de

10. Armet savoyard, Graz, premier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle | Acier (Graz, Landeszeughaus, inv. A 2587)



11. Armet savoyard, Graz, premier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle | Acier (Graz, Landeszeughaus, inv. A 2573)



12. Armet savoyard, Graz, premier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle | Acier (Graz, Landeszeughaus, inv. A 2572)



13. Armet savoyard, Graz, premier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle | Acier (Graz, Landeszeughaus, inv. A 2571)



«*Todtenkopf*», terme que nous avons déjà vu employé en Angleterre par le baron de Cosson et W. Burges trente-quatre ans auparavant.

Dans la littérature allemande, on constate que ces armets n'ont pas reçu à cette époque de désignation spéciale. Ainsi, en 1846, un magnifique armet savoyard de la collection du consul A. D. Hans C. Leiden, de Cologne, semblable à l'exemplaire C 875 (cat. 9) de Genève, mais avec l'avance horizontale et non arquée, peint en deux couleurs, blanc et marron, est simplement désigné par Hans Stöcklein comme «*Visierhelm*<sup>28</sup>». Cet armet se trouve de nos jours au Bayerisches Armeemuseum à Ingolstadt<sup>29</sup>. De même, les exemplaires de la plus intéressante série d'armets savoyards conservée de nos jours, outre celle de Genève, à savoir celle de l'Arsenal de Graz (fig. 10-13), ne semblent pas avoir reçu en 1880 de nom ou de surnom particulier, comme «*Todtenkopf*» par exemple, puisque Fritz

28. STÖCKLEIN 1846, p. 8, n° 25, pl. 10

29. Inv. A 10677

14. *Armet savoyard*, Italie du Nord, vers 1600-1620 | Acier, laiton, cuir, 2260 g (MAH, inv. C 771 ; cat. 11)



30. PICHLER/MERAN 1880, pp. 39-40, pl. XIV, fig. 2

31. HEFNER-ALTENECK 1897, pl. 679

32. Berthold 1898, cat. n° 100 et 101 ; l'exemplaire n° 102 de cette collection est un hybride intéressant.

Pichler et Friedrich Graf von Meran ne font aucune allusion à ce sujet dans l'excellente étude qu'ils consacrent aux armes de cet arsenal<sup>30</sup>. À la même époque (1879-1889/1891, 1903), J. H. de Hefner-Alteneck en publie deux autres de sa propre collection<sup>31</sup>, l'un faisant partie d'une armure originale de l'Arsenal de Francfort-sur-le-Main, semblable à l'armet C 872 (cat. 25) de Genève mais pourvu en plus de rosettes d'aération entre les yeux et la bouche ; l'autre, doté d'un mézail à grande ouverture faciale trilobée, protégée par une avance arquée pivotante qui descend au moins jusqu'à la bouche. Ce dernier casque provenait de l'Arsenal de Metz, où il était connu comme «casque à la hibou». En 1898, deux autres armets savoyards sont illustrés dans le catalogue de vente de la collection Friedrich Rudolph von Berthold, de Dresde, sans aucune autre connotation typologique que celle de «Visierhelm»<sup>32</sup>. Quatorze ans plus tard, en 1912, toujours en Allemagne, on



15. Christian Müller (?) | Armet de l'armure du prince électeur Johann Georg I<sup>er</sup> de Saxe, Dresden, 1612 | Acier, cuir (Dresden, Staatliche Kunstsammlungen, Rüstkammer, inv. M 65)

16. Armet savoyard, Allemagne (?), vers 1620 | Acier (Stockholm, Livrustkammaren, inv. 5443 a)

33. DIENER-SCHÖNBERG 1912, p. 65, n° 110-111, pl. 45; DOMAGALA 1990, pp. 74-75, n° 43-44

34. DIENER-SCHÖNBERG 1912, p. 64, n° 105, pl. 44

35. EHRENTHAL 1899, p. 46, n° D 4-10. L'une de ces armures est actuellement conservée à Philadelphie (Philadelphia Museum of Art, Kienbusch Collection, inv. 1977-167-36). Voir notes 98 et 101.

36. HAENEL 1923, p. 36, pl. 18, fig. b

retrouve curieusement la dénomination déjà vue de «casque à la hibou» appliquée, en français dans le texte, par Alfons Diener-Schönberg à deux armets savoyards de la magnifique salle d'armes de la Wartburg, détruite en février 1946<sup>33</sup>. Ceux-ci (inv. W.-G.-I. n° 4270 et 4271 ; poids respectifs 5,3 et 5,6 kilogrammes) étaient semblables aux exemplaires C 771 (fig. 14 ; cat. 11), C 875 (cat. 9), C 893 (cat. 12) et C 898 (cat. 10) de Genève, avec toutefois l'ouverture de la bouche inscrite dans le dessin en relief d'une plus grande bouche. En revanche, un autre armet savoyard, placé sur une armure sans bras (inv. W.-G.-I. n° 4282 ; poids 2,2 kilogrammes), qui est d'un modèle représenté à Graz, n'est pas appelé «casque à la hibou», vraisemblablement à cause de son avance horizontale qui n'évoque plus le rapace<sup>34</sup>. Entre-temps, à Dresden, en 1899, les armets savoyards des sept armures gravées semblables (inv. D 4 à D 10 [aujourd'hui M 65 à M 70 ; fig. 15]), dont l'une dorée, offertes comme cadeaux lors des fêtes de Noël au prince électeur Johann Georg I<sup>er</sup> de Saxe (1585-1656), ne reçoivent aucune appellation particulière dans le catalogue de cette collection établi par Max von Ehrenthal<sup>35</sup>.

Structurellement, ces armets de Dresden sont semblables aux exemplaires C 896 (cat. 8) et C 910 (cat. 7) de Genève. Plus tard, en 1923, dans un nouvel ouvrage consacré à la collection saxonne, Erich Haenel ne met, lui non plus, aucun accent sur ces casques dans la notice consacrée à l'armure D 4 et, dans la transcription qu'il donne de l'inventaire de 1606, le casque est simplement signalé comme «Haube<sup>36</sup>».

17. Armet savoyard, Allemagne (?), vers 1600-1620 | Acier (Zurich, Musée national suisse, inv. LM 15.038)



En ce qui concerne la Suède, il ne semble pas qu'il y ait eu alors une quelconque influence terminologique et, en 1897, l'armet savoyard numéro 5443 a (fig. 16) du Cabinet d'armes royal (Livrustkammaren) de Stockholm est présenté par C. A. Ossbahr, dans le premier volume qu'il consacre à cette prestigieuse collection, sans connotation particulière<sup>37</sup>.

Quant à la Suisse, un armet savoyard de Zurich (fig. 17)<sup>38</sup>, semblable aux exemplaires C 771 (cat. 11) et C 893 (cat. 12) de Genève, fut publié en 1928 par Edouard A. Gessler sous le nom de «*Tranchéehelm*<sup>39</sup>», sans qu'il soit fait de rapprochement avec la collection conservée à Genève.

37. OSSBAHR 1897, p. 6, pl. XV

38. Musée national suisse, inv. LM 15.038

39. GESSLER 1928, p. 64 et p. 145, pl. 25 et 38

Dans la littérature en français sur le sujet, relevons qu'en 1862, sept ans avant A. Demmin, O. Penguinny L'Haridon décrit l'armet savoyard H. 50 du Musée d'artillerie de Paris (aujourd'hui Musée de l'Armée, inv. H. 134), sans lui donner – comme il fallait s'y attendre –

de connotation terminologique particulière outre celle d'armet<sup>40</sup>. Par la suite, en 1873, le comte de Belleval, pourtant sensible à la terminologie des armes anciennes, n'en dit pas plus à propos d'un armet savoyard de son cabinet d'armes, publié dans son célèbre ouvrage *La Panoplie du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*<sup>41</sup>. De même, en 1889, aucun des quatre armets savoyards alors conservés au Musée d'artillerie (inv. H. 127, H. 133-135) n'est catalogué comme tel par Louis Robert<sup>42</sup>. C'est également le cas chez G.-R. Maurice Maindron, qui, en 1890, dans son manuel *Les Armes*, présente ce type d'armet illustré par un dessin de profil de l'exemplaire H. 134 du Musée de l'Armée. Néanmoins, G.-R. Maurice Maindron accompagne la description de cet armet d'une réflexion personnelle qui rappelle le surnom, déjà vu, qui fut donné à l'Arsenal de Metz à un casque analogue : « Vu de face, ce singulier casque rappelle la physionomie d'un rapace nocturne, d'un hibou, d'un grand duc<sup>43</sup>. »

Comme nous venons de le voir tout au long de ce sinueux parcours à travers un choix d'ouvrages significatifs publiés jusqu'aux années 1920, le terme d'« armet savoisien », employé par A. Demmin en 1869, évolua en « armet savoyard » en Italie et en Angleterre, où il coexista momentanément avec celui de « *Todtenkopf* », avant que tous deux ne passent aux États-Unis où leur fut ajouté, occasionnellement, celui de « *cat-faced* ». Ce surnom de « *Todtenkopf* », que l'on aurait pu croire de prime abord originaire des pays germaniques, ne semble avoir été utilisé ni en Allemagne ni en Autriche. En revanche, le surnom donné, à l'Arsenal de Metz, à un armet de ce type, « armet à la hibou », divulgué en français par J. H. de Hefner-Alteneck, influença la dénomination des exemplaires de la Wartburg.

#### La collection du Musée d'art et d'histoire

Si l'on revient à la série de Genève, on constate un long silence à son propos qui s'étend de 1869 à 1922, date à laquelle Émile Demole, conservateur de la Salle des Armures du Musée d'art et d'histoire où les pièces ont été transportées en 1910, publie une petite brochure sur les souvenirs de l'Escalade conservés au Musée d'art et d'histoire. Dans celle-ci, il présente, outre l'armure dite « de Brunaile », quatre exemplaires sous l'appellation « Casques des troupes de Savoie ». Il s'agit des armets C 881, C 894 (cat. 23), C 902 (cat. 16) et C 904 (cat. 33) dont, des deux qui sont à grille, l'un est pourvu d'une fente pour la bouche et l'autre, d'ouvertures rectangulaires pour la vue<sup>44</sup>. Force est de constater que les termes employés par É. Demole expriment l'origine de ces pièces et non leur typologie. D'ailleurs, nous ignorons s'il avait connaissance de l'ensemble de la littérature mentionnant la série de Genève. Quoi qu'il en soit, É. Demole n'en fait pas état, pas plus qu'il ne fait figurer ici l'armet C 882 (cat. 20) à l'origine de ce surnom, ni aucun des trois armets à mélail modelé en visage humain avec le nez en relief (C 874 [fig. 18 ; cat. 2], C 876 [cat. 1] et C 883 [cat. 3]) qui comptent aujourd'hui parmi les plus significatifs et caractéristiques de la série. Il faut attendre 1952 et le trois cent cinquantième anniversaire de l'Escalade pour que l'on publie à nouveau, à Genève, à propos de ces casques à masque. Dans l'étude consacrée par Clément Bosson aux souvenirs de l'événement conservés au Musée d'art et d'histoire, il est fait mention, en plus de l'armure dite « de Brunaile » « avec son armet savoyard<sup>45</sup> », du « bel ensemble d'armures noircies, presque toutes avec l'armet savoyard », et on relève la présence, parmi les dix armures citées, des armets C 874 (cat. 2) et C 876 (cat. 1) à « face humaine », du C 883 (cat. 3) « forgé suivant les traits du visage » et du C 891 (cat. 19) qui « a le type de l'armet savoyard ». Quant au E 909 ([sic], C 909 [cat. 18]), nous ne savons pas si C. Bosson le considérait comme étant du type savoyard, puisqu'il se limite à noter que son mélail est « rivé à l'avance et mobile avec elle », sans spécifier que les ouvertures pour la vue et la ventilation de celui-ci font penser à un

40. PENGUILLY L'HARIDON 1862, p. 287

41. BELLEVAL 1873, p. 159, n° 106

42. ROBERT 1890, pp. 190-191, n° H. 127, H. 133-135

43. MAINDRON 1890, p. 322, fig. 239

44. DEMOLE 1922, pp. 11-13, fig. 4-6

45. BOSSON 1952, pp. 8-9, pl. IX

18. *Armet savoyard*, Italie du Nord, vers 1600-1620 | Acier, 4 300 g (MAH, inv. C 874; cat. 2)



46. BOSSON 1952, pp. 18-19, pl. IX

47. BOSSON 1953, pp. 6-7, n° 6-8, pl. II

48. AROLDI 1961, fig. 202-204

49. GODOY 1980, pp. 31-32, pl. 7

masque humain stylisé<sup>46</sup>. L'année suivante, en 1953, Bosson a présenté à nouveau ces trois mêmes armets savoyards à mézail modelé en visage humain, avec le nez en relief, et tous sont définis comme tels<sup>47</sup>. Huit ans après, en 1961, Aldo Mario Aroldi illustre son ouvrage *Armi e Armature italiane fino al XVIII secolo* des trois «elmi savoiardi<sup>48</sup>» de Genève publiés par C. Bosson en 1953. Et en 1980, dans une brochure consacrée aux souvenirs de l'Escalade, nous avons ajouté, soucieux d'élargir la gamme des exemplaires du Musée connus dans la littérature spécialisée, quatre autres exemplaires différents. Il s'agit du C 882 (cat. 20) bien connu de A. Demmin, à l'origine de la terminologie, et de trois autres, inédits, pourvus d'ouvertures évoquant un visage humain (C 878 [fig. 19; cat. 5], C 880 [cat. 13] et C 908 [cat. 4])<sup>49</sup>.

19. Armet savoyard, Italie du Nord, vers 1600-1620 | Acier, 2100 g (MAH, inv. C 878; cat. 5)



Mais, alors, le terme d'« armet savoyard » était admis et en usage depuis plusieurs décennies. Ainsi, il était déjà employé sans hésitation par un contemporain de É. Demole, le renommé Charles Buttin (1856-1931), qui connaissait bien la collection genevoise. En 1923 d'abord, dans les textes du catalogue de vente de la collection d'armes du Genevois G. Révilliod de Muralt, qui comprenait deux armets savoyards et dix-huit pistolets à rouet provenant vraisemblablement de l'Arsenal de Genève<sup>50</sup>; puis, en 1933, dans les notices des deux exemplaires de sa propre collection d'armes<sup>51</sup>; et, enfin, dans un article posthume (1957) consacré à l'armure considérée alors comme étant celle du marquis de Leganès, à Turin<sup>52</sup>. Après lui, divers auteurs ont contribué, chacun à sa manière, à établir ou simplement à transmettre cette tradition terminologique. Signalons ici, sans vouloir être exhaus-

50. BUTTIN 1923, p. 19, n°s 95-96 (armets), et pp. 27-29, n°s 146-163 (pistolets)

51. BUTTIN 1933, pp. 13-14, n°s 2-3, pl. XI

52. BUTTIN 1957

20. Armet savoyard, Italie du Nord, vers 1580 | Acier, or, 3 850 g (MAH, inv. C 891 ; cat. 19)

53. BOSSON 1952 ; BOSSON 1953 ; AROLDI 1961 ; GODOY 1980 (voir notes 45-49)

54. GAMBER 1958, p. 108

55. THOMAS/GAMBER 1958, p. 828 ; THOMAS/GAMBER 1977, p. 1088

56. BLAIR 1958, p. 150 et pp. 204-205, n° 132

57. GRANCSAY 1961, pp. 98-101, p. 107 et pp. 114-115

58. MANN 1962, pp. 144-145, n° A 180

59. HAYWARD *et alii* 1963, p. 77, n° 105, pl. XLIX

60. BLACKMORE 1965, p. 114

61. BOCCIA/COELHO 1967, p. 486, p. 525 et p. 530, n° 429, 430-436 et 438-439

62. DUFFTY/REID 1968, pl. CVI

63. DI CARPEGNA 1969, p. 19, n° 87

64. BOSSON/GÉROUDET/HEER 1972, pp. 19-20, n° 44-45

65. BOCCIA 1975, p. 67, p. 75, n° 51-53, 98, pl. 58-60, 90 ; BOCCIA 1982, p. 28, pl. 24, fig. C et D ; BOCCIA 1989, pp. 41-42, n° 8 ; BOCCIA 1991, p. 55, n° 14 ; BOCCIA 1997, p. 49, n° 18

66. COLLURA 1980, p. 31, n° 40-42 et 47

67. OAKESHOTT 1980, pp. 221-223, fig. 96 et pl. 18 D

68. HAYWARD 1980, p. 36, n° 18-19, fig. 17-18

69. DONDI/CARTESEGNA 1982, pp. 338-339, p. 345, n° 48-49 a, 74

70. ZYGULSKI 1984, pp. 144-145 et pp. 158-159, n° 143 a et 161 b

71. BOCCIA/GODOY 1985, p. 91, n° 44-45, fig. 64 a, b et 67

72. ROSSI 1987, p. 67 et p. 113, n° 76

73. BLACKMORE 1990, pp. 11-12, fig. 5

74. REVERSEAU 1990, pp. 42-43, n° 25-27

75. BULL 1991, p. 108

76. PYHRR 2000, p. 39, n° 61-62



tif et par ordre chronologique, en plus de ceux que l'on vient de mentionner<sup>53</sup> : Ortwin Gamber (1958)<sup>54</sup> ; Bruno Thomas et Ortwin Gamber (1958 et 1977)<sup>55</sup> ; Claude Blair (1958)<sup>56</sup> ; Stephen V. Grancsay (1961)<sup>57</sup> ; James G. Mann (1962)<sup>58</sup> ; John F. Hayward et Hans Schedelmann (1963)<sup>59</sup> ; Howard L. Blackmore (1965)<sup>60</sup> ; Lionello G. Boccia et Eduardo T. Coelho (1967)<sup>61</sup> ; Arthur Richard Dufty et William Reid (1968)<sup>62</sup> ; Nolfo di Carpegna (1969)<sup>63</sup> ; Clément Bosson, René Géroudet et Eugène Heer (1972)<sup>64</sup> ; Lionello G. Boccia (1975, 1982, 1989, 1991 et 1997)<sup>65</sup> ; Domenico Collura (1980)<sup>66</sup> ; Ewart Oakeshott (1980)<sup>67</sup> ; John F. Hayward (1980)<sup>68</sup> ; Giorgio Dondi et Marisa Cartesegna (1982)<sup>69</sup> ; Zdzislaw Zygulski (1984)<sup>70</sup> ; Lionello G. Boccia et José-A. Godoy (1985)<sup>71</sup> ; Francesco Rossi (1987)<sup>72</sup> ; David Blackmore (1990)<sup>73</sup> ; Jean-Pierre Reverseau (1990)<sup>74</sup> ; Stephen Bull (1991)<sup>75</sup> ; Stuart W. Pyhrr (2000)<sup>76</sup>.

Il est curieux de constater dans ces ouvrages que, comme jadis, la plupart des auteurs de culture anglo-saxonne continuent, selon la tradition qui leur est propre, à employer simultanément le surnom de « *Todtenkopf* » ou « *Todenkopf* », parfois celui de « *Death's head* ». Et plus curieusement encore, certains auteurs allemands comme Heinrich Müller et Fritz Kunter (1979, 1984)<sup>77</sup> ont employé à leur tour, sous la graphie « *Totenkopf* », très probablement par mimétisme bibliographique, ce même surnom à la consonance si germanique.

Indépendamment de ces tribulations bibliographiques, le qualificatif de « savoyard », « à la savoyarde » ou « de Savoie » appliqué à ce type de casque avait déjà obtenu sa consécration en 1972, grâce au *Glossarium Armorum · Arma Defensiva*, publié à Graz en six langues<sup>78</sup>, et successivement augmenté, en 1981, de trois autres versions<sup>79</sup>, puis, en 1996, d'une dernière en néerlandais<sup>80</sup>. La nomenclature de ce glossaire terminologique, présentée dans les dix langues mentionnées ci-dessus, bien que toujours très utile, est cependant d'inégale valeur, et dans bien des cas on devine, chez certains auteurs responsables d'une version linguistique, l'influence et/ou la traduction littérale d'une version mère. En ce qui concerne l'armet savoyard, relevons, d'une part, que la pièce choisie pour modèle et reproduite par un dessin au trait à la planche 43/1 est l'un des trois armets semblables cités des Royal Armouries (IV. 47-49), aujourd'hui à Leeds, déjà illustré par A. Demmin en 1869 à la même page que l'armet savoisien C 882 (cat. 20) de Genève (fig. 2). À l'encontre des terminologies allemande et italienne, tant les auteurs de la version anglaise que celui de la version française ont choisi d'appeler ce type d'armets des bourguignottes : « *Savoyard burgonet* » et « *bourguignotte du type de Savoie* » (pl. 43/1), et par conséquent, nomment leur mézail ou visière « *Totenkopf visor* » ou « *Savoyard visor* » et « *visière à oculaires pour bourguignotte, type de Savoie* » (pl. 45/3). Cela est d'autant plus surprenant que, d'une part, la littérature spécialisée en anglais comme en français s'accordait à les appeler respectivement « *helmet* », « *close-helmet* »<sup>81</sup> et « *armet* », et que, d'autre part, deux de ces auteurs les avaient déjà désignés auparavant comme « *close-helmet of the so-called "Todenkopf" or "Savoyard" type* » (1958)<sup>82</sup>, « *armet savoyard* » (1952, 1953)<sup>83</sup> et « *armet, type de Savoie* » (1972)<sup>84</sup>... Ce changement typologique, qui se répercuta sur d'autres versions du glossaire, est regrettable car ces casques ne sont pas des bourguignottes, même s'ils peuvent avoir en commun, avec certains exemplaires de celles-ci, leur avance frontale mobile typique, et même si un modèle particulier – celui pourvu d'un mézail en deux moitiés qui s'ouvrent en pivotant grâce à des charnières placées aux tempes – peut être apparenté à une bourguignotte fermée du type de la IV. 485 de Leeds (Royal Armouries), qui possède une avance forgée d'une seule pièce avec le timbre<sup>85</sup>. D'ailleurs, ce changement terminologique n'a pas toujours été suivi dans la littérature<sup>86</sup>.

#### Définition et description générale

De nos jours, le terme d'armet savoyard s'applique à une variante d'armet de cuirassier, la cavalerie lourde, en usage à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et jusqu'au premier tiers du siècle suivant, qui présente deux caractéristiques : un mézail (que l'on peut également appeler visière) ou un ventail modelés en visage humain ou dotés d'ouvertures qui l'évoquent, et une avance frontale, plate ou arquée, au-dessus de l'orbite des yeux. Cette avance est soit rivée au mézail, soit indépendante. Dans ce dernier cas, elle peut être relevée ou abaissée librement tandis que la protection faciale (mézail ou ventail) reste fixée à la mentonnière. Parfois, la protection du visage est assurée par deux joues modelées retenues aux tempes par des charnières et se fixant l'une à l'autre par un crochet rivé au gorgerin, comme sur l'armet C 891 du Musée (fig. 20 ; cat. 19).

21. Armet de cuirassier, Italie du Nord ou Allemagne, vers 1620 | Acier, laiton, 2320 g (MAH, inv. C 881)



Dans les exemplaires les plus soignés, le visage humain est traité de façon assez naturaliste et le mzail est forgé avec des ouvertures orbitales généralement en amande ou en fuseau, un nez en relief, et des lèvres qui peuvent être également en relief ou gravées. Le nez présente des narines, et la bouche, une série d'orifices ou une fente pour la ventilation. L'avance, horizontale ou arquée, indépendante, reste pivotante. Sur d'autres armets, plus simples, le visage est plus schématique et on trouve des ouvertures de formes variées, découpées à la hauteur des yeux, de la bouche et, parfois, du nez, permettant de voir et de respirer mieux. Ces armets ont des avances tant horizontales qu'arquées, fixes ou mobiles. Une variante de ceux-ci présente, à la place du mzail (où les ouvertures pour la vision sont ajourées dans le champ de la pièce), un ventail au bord supérieur échancré sous les

22. *Armet savoyard*, Italie du Nord, vers 1600-1620 | Acier, 3100 g (Paris, Musée de l'Armée, inv. H. PO 164)



yeux de deux ouvertures rectangulaires ou ovales pour la vue, tandis que le haut de l'orbite oculaire est fermé d'une part par le front du timbre, et d'autre part par l'avance horizontale ou arquée. Des variantes intermédiaires multiplient également la faculté de ces armets savoyards à évoquer le visage humain. Ainsi, certains exemplaires semblables, offrant l'une ou l'autre des caractéristiques susdites, peuvent présenter ou non une ouverture pour la bouche, tandis que d'autres, où la protection faciale n'évoque nullement un visage, car elle est dotée d'une grande échancrure trilobée, « s'humanisent » une fois l'avance arquée rabaisée. C'est le cas de certains spécimens assez spectaculaires dotés d'arcades sourcilières très développées et proéminentes qui peuvent, de cas en cas, descendre parfois jusqu'au niveau de la bouche.

À côté de ces armets savoyards caractéristiques, il existe des solutions formelles hybrides, intermédiaires entre l'armet savoyard à visage ou à masque et celui de cuirassier avec mézail à grille. Ainsi, certains exemplaires présentent, entre les ouvertures oculaires et celle de la bouche, des orifices, des rosettes ou même une grille pour améliorer la ventilation. L'un d'eux, conservé à Stockholm (fig. 16)<sup>87</sup>, est doté, en plus, de moustaches en relief entre la grille et la bouche. Dans d'autres cas, on trouve des modèles simplifiés, fortement stylisés, dans lesquels les deux ouvertures rectangulaires pour la vue sont remplacées par un champ grillagé, tandis que la bouche du masque facial persiste, soit sous une forme simple, à travers une ouverture géométrique (rectangle, losange, arc de cercle...), soit inscrite dans une moustache en relief, comme dans un intéressant armet savoyard conservé à Vérone<sup>88</sup>, qui emprunte ce motif – c'est aussi le cas de la pièce de Stockholm citée plus haut – aux armets savoyards de type naturaliste dans le genre des trois exemplaires de Genève (C 874 [cat. 2], C 876 [cat. 1] et C 883 [cat. 3]).

D'autres fois encore, au contraire, ce sont les ouvertures rectangulaires des yeux qui persistent, alors que l'orifice de la bouche disparaît, le champ sous les yeux étant occupé par des ouvertures verticales en grille<sup>89</sup> (fig. 21), en rosette<sup>90</sup> ou affectant des formes diverses. Dans ce type, où l'avance est toujours horizontale, l'évocation du visage humain n'est plus qu'une lointaine réminiscence, estompée par le système géométrique des ouvertures du mézail : horizontales pour la vue et verticales pour la partie inférieure du visage. Ici, faute d'ouvertures orbitales rappelant la forme de l'œil ou lui donnant une touche fantaisiste particulière et en l'absence d'une avance arquée, qui auraient, l'une et l'autre, pu contrebalancer l'absence de bouche et conférer malgré tout au casque l'apparence d'un masque humain, il ne faudrait plus parler d'armet savoyard, mais d'armet de cuirassier à grille. La présence ou l'absence d'une avance arquée peut s'avérer essentielle pour la classification de certains armets savoyards, comme c'est le cas, par exemple, pour les spécimens de Rome<sup>91</sup>, de Stockholm<sup>92</sup> et du casque H. PO 164 du Musée de l'Armée de Paris (fig. 22). Par conséquent si, à la place d'une avance arquée descendant jusqu'à la bouche, ils avaient été dotés d'une avance horizontale – comme l'exemplaire H. PO 170 du Musée de l'Armée de Paris, ou de celui, semblable, conservé au château de Monselice (Vénétie) –, leur physionomie aurait complètement changé et on ne pourrait plus les considérer comme des armets savoyards, en dépit de l'opinion de John F. Hayward<sup>93</sup> sur l'armet de Monselice. Toutefois, il est important de rappeler que nous avons affaire ici – comme nous avons tenté de le montrer – à une classification conventionnelle et non pas à celle dictée par la lexicologie historique. La frontière entre certaines typologies contemporaines d'armets est parfois subtile, pour ne pas dire subjective dans certains cas, en raison de la coexistence de caractéristiques communes et des imbrications apportées par des hybrides appartenant à plusieurs catégories d'armets de cuirassier.

#### Couleur

Les armets savoyards sont – comme les armures auxquelles ils appartiennent – généralement bruns ou peints en noir, suivant ainsi la mode du temps ; il existe aussi, nous l'avons vu, un exemplaire peint en deux couleurs, blanc et marron, à Ingolstadt<sup>94</sup>. Parfois, le métal est laissé « blanc » dans sa couleur naturelle. Certains armets sont rehaussés d'étrouses bandes polies<sup>95</sup> ou de filets dorés soulignant le pourtour des pièces<sup>96</sup>. D'autres, plus rares, sont ornés de motifs gravés au trait ou par frappe, à l'eau-forte, dorés et/ou argentés. Ces motifs, parmi lesquels on trouve des flammes, des monogrammes, des rinceaux ou des bandes de trophées alternant avec d'autres bandes remplies soit de rinceaux soit de noeuds

87. Livrustkammaren, inv. 5443 a

88. Museo di Castelvecchio, inv. 5 B. 2558

89. Genève, Musée d'art et d'histoire, C 881

90. Genève, Musée d'art et d'histoire, C 922

91. Palazzo Venezia, Collezione Odescalchi, inv. 1293

92. Armémuseum, inv. AM 10254

93. HAYWARD 1980, p. 36, n° 18, fig. 17

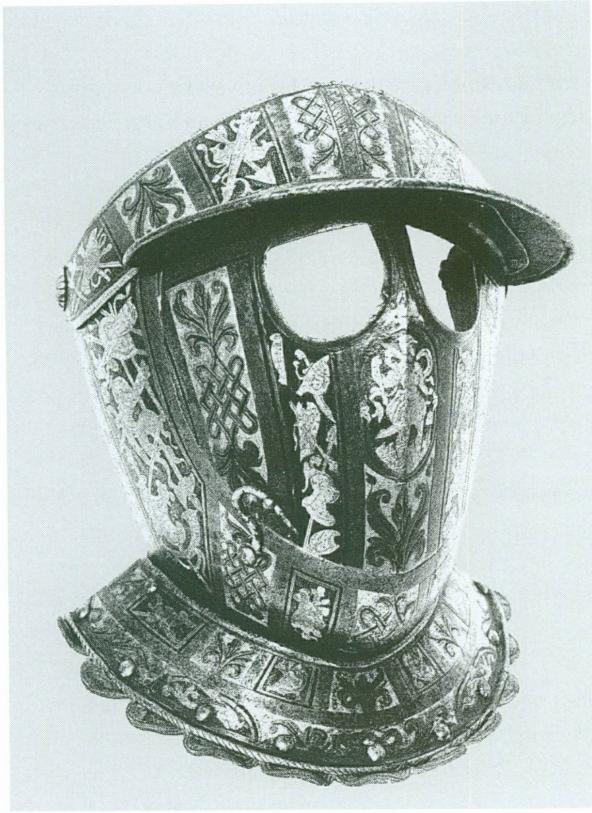
94. Bayerisches Armeemuseum, inv. A 10677

95. Genève, Musée d'art et d'histoire, C 900 (cat. 24) et C 902 (cat. 16)

96. Genève, Musée d'art et d'histoire, C 891 (cat. 19)

97. Un armet gravé figurait en 1963 dans une collection privée : voir, à son sujet, COSSON/BURGES 1880, p. 64, n° 64, pl. V, fig. 59, et REUCK 1963, p. 19, n° 40.

98. Historisches Museum, inv. D 4-10/M 65-70 : EHRENTHAL 1899, p. 46; HAENEL 1923, p. 36, pl. 18 b; THEUMERT 1963, p. 64, n° 27; SCHÖBEL 1973; SCHÖBEL 1975, p. 30, n° 38; BÄUMEL 1995, pp. 86-87



23. Pompeo della Cesa (vers 1537-1610) |  
*Restes d'un armet savoyard*, Milan, vers 1590 |  
 Acier, or, 1000 g (Florence, Museo Stibbert,  
 inv. 2810)

24. Armet savoyard, Italie du Nord, vers  
 1600-1620 | Acier, or, 4391 g (New York,  
 Metropolitan Museum of Art, inv. 14.25.516)

99. Museo Stibbert, inv. 2810 : LENSI 1918,  
 n° 2810, p. 463, pl. CXVIII ; ROSSI 1938,  
 p. 124, n° 80 ; BOCCIA 1975, p. 75, n° 98,  
 pl. 90 ; BOCCIA/GODOY 1985, p. 91, n° 44 ;  
 BOCCIA 1997, p. 49, n° 18

100. Metropolitan Museum of Art, inv.  
 14.25.516 : PYHRR 2000, p. 39, n° 62

101. Philadelphia Museum of Art, Kienbusch  
 Collection, inv. 1977-167-36 : LAROCCA 1985,  
 p. 20, fig. page de couverture. Cette armure  
 fait partie de la série conservée à Dresde (voir  
 notes 35 et 98).

102. Armeria Reale, inv. B 39 et B 44 : le  
 plastron de renfort de l'armure B 44 de Turin  
 se trouve à New York (Metropolitan Museum  
 of Art, inv. 14.25.867). À propos de ces deux  
 armures, voir notes 9 à 11.

103. Voir note 71

entrelacés et de médaillons à figures, se retrouvent naturellement sur le reste de l'armure lorsque celle-ci existe. Ces exemplaires sont conservés<sup>97</sup> à Dresde (fig. 15)<sup>98</sup>, à Florence (fig. 23)<sup>99</sup>, à New York (fig. 24)<sup>100</sup>, à Philadelphie<sup>101</sup> et à Turin (fig. 4-5)<sup>102</sup>.

#### Typologie

Comme nous l'avons vu, les armets savoyards du Musée d'art et d'histoire de Genève n'ont jamais été présentés dans leur totalité dans la littérature spécialisée, bien que l'un d'entre eux soit à l'origine de la typologie. Une typologie qui, depuis 1869, a peu à peu évolué, sans forcément tenir compte des exemplaires genevois. En 1985, avec le regretté Lionello G. Boccia, nous avions donné les grandes lignes de cette typologie, présentée plus haut, qui, partant des exemplaires les plus naturalistes, ceux au nez en relief, se ramifie en plusieurs catégories dans lesquelles le visage ou le masque humain se transforme, rendu chaque fois plus abstrait par la présence ou l'absence des ouvertures oculaires et buccale, qui finissent par être partiellement remplacées par des grilles, avant d'être complètement supplantées<sup>103</sup>. Les diverses typologies ne suivent pas une évolution progressive dans le temps, il s'agit plutôt de la coexistence de plusieurs modèles différents. Ainsi, sur l'armet C 878 (cat. 5) de Genève, on remarque, en bas du mezail et peu visible sous la peinture noire qui le recouvre, le tracé gravé du contour d'une grande bouche, comme celle des armets C 874 (cat. 2), C 876 (cat. 1) et C 883 (cat. 3), qui sont à nez en relief. Cette bouche, jamais évidée ni travaillée, fut remplacée par une ouverture plus petite en forme de moustache. S'agit-il d'un repentir de l'armurier ? Ou existait-il des modèles préfabriqués, plus ou moins modifiés selon le goût du commanditaire ?

104. Nous ignorons à quel exemplaire se réfère Charles Buttin (BUTTIN 1901, p. 69) lorsqu'il signale : «un des armets pris aux Savoyards lors de l'Escalade de 1602, aussi conservé à l'Arsenal de Genève, pèse 18 livres. Ce poids d'un armet est plus extraordinaire que le poids des chapeaux d'armes ci-dessus qui ne se portaient guère qu'à la tranchée.»

105. DEAN 1914, p. 26, n° 19, pl. XIII (4,6 kg); GESSLER 1928, p. 78, p. 145, pl. 25, 38 (4,021 kg); PETERSON 1956, p. 119, pl. 132; GRANCAY 1961, pp. 98-99, p. 101 et pp. 114-115 (inv. JWHA 609 : 10 livres); HAYWARD *et alii* 1963, p. 77, n° 105, pl. XLIX; REVERSEAU 1990, p. 43, n° 26 (3,1 kg)

106. Metropolitan Museum of Art, inv. 14.25.512

107. Wallace Collection, inv. A 180

108. PICHLER/MERAN 1880, p. 40

109. Inv. H. PO 156 et H. PO 165

110. Inv. 14.25.495 : PYHRR 2000, p. 44, n° 71

111. Inv. KZ 871 : GESSLER 1928, pp. 63-64, p. 145 et pl. 25 et 38

112. Voir GODOY 2002

113. Real Armería, inv. A 354

114. Palace Armoury, inv. 1270-1277

115. Livrustkammaren, inv. 2629

116. Armeria Reale, inv. E 115

La variété formelle de ces armets justifie que l'on établisse un catalogue de référence afin de faciliter la connaissance de ces étranges casques qui, de tout temps, ont excité l'imagination, voire le subconscient, d'où les surnoms évocateurs de «*Totenkopf*», «*cat-faced*» ou, encore, «casque à la hibou»... La diversité de leurs physionomies et expressions atteste que, malgré le niveau élevé de normalisation des armes autour de 1600, on était alors encore bien loin de la standardisation des armées régulières modernes. Ces armets devaient conférer aux escadrons de cavalerie qui en étaient dotés un aspect étrange à plus d'un titre, aussi ténébreux que mystérieux. Indépendamment du goût et de la mode du temps, ces armets se devaient, avant tout, d'être efficaces sur le champ de bataille, donc de protéger ceux qui les portaient. Leurs formes plus ou moins fantaisistes, chargées parfois d'un certain réalisme dans le traitement facial, ou, au contraire, tendant à l'abstrait, sont le fruit d'une certaine recherche stylistique, artisanale, destinée à enjoliver cette protection de la boîte crânienne. Les formes connues peuvent apparaître, aujourd'hui, soit belles ou intéressantes, soit stéréotypées et dépourvues de goût, ou encore d'une étonnante modernité. Mais, quoi qu'il en soit, ces armets représentent indiscutablement la dernière étape d'une constante de l'histoire de l'armement, consistant à évoquer des faces humaines ou animales à des fins esthétiques et stratégiques. Si la raison d'être des premières est facile à comprendre, celle des secondes réside dans l'horreur de la guerre et dans la nécessité, même pour des combattants aguerris, d'impressionner l'ennemi tout en cachant leurs éventuelles expressions de peur. Cette constante trouve en Europe des antécédents directs dans les armets à mézail grotesque des armures dites maximiliennes, datant du premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle (fig. 25). Quant à leur déclin, il va de pair avec celui des armures de guerre qui résistent de moins en moins efficacement à la puissance grandissante des armes à feu. De plus en plus lourdes, les armures finissent par disparaître des champs de bataille lors de la guerre de Trente Ans (1618-1648).

#### Poids

Le poids des armets savoyards de Genève oscille entre 1,1 et 5,1 kilogrammes<sup>104</sup>. D'autres armets et bourguignottes, proches des armets savoyards par leur protection faciale rappelant également un masque humain, sont des exemplaires de siège, car ils sont beaucoup plus lourds. Cette relative ressemblance est la cause que, parfois, certains armets savoyards lourds, ou qui semblent l'être, ont été considérés comme étant des armets de siège, même si leur poids reste dans la moyenne des casques de la même catégorie<sup>105</sup>. Ainsi, à Genève, les trois armets savoyards de guerre à visage avec nez en relief pèsent 4 kilogrammes (C 883 [cat. 3]), 4,3 kilogrammes (C 874 [cat. 2]) et 4,4 kilogrammes (C 876 [cat. 1]), tandis que ceux de New York<sup>106</sup> et de Londres<sup>107</sup> pèsent respectivement 4,6 et 5,3 kilogrammes. Cependant, d'autres armets savoyards de guerre, conservés à l'Arsenal de Graz, pèsent jusqu'à 7,5 kilogrammes<sup>108</sup>. Certains casques de siège fermés sont déjà d'un poids analogue, par exemple 6,5 et 7,3 kilogrammes pour deux exemplaires du Musée de l'Armée à Paris<sup>109</sup>, mais il en existe de plus lourds : 9,3 kilogrammes pour un exemplaire du Metropolitan Museum of Art de New York<sup>110</sup> et 10,5 kilogrammes pour un spécimen du Musée national suisse de Zurich<sup>111</sup>. Quant aux chapels de siège<sup>112</sup>, le C 236 de Genève, dit «du pétardier Picot», fait 11,4 kilogrammes, alors que ceux de Madrid<sup>113</sup>, de La Valette<sup>114</sup>, de Stockholm<sup>115</sup> et de Turin<sup>116</sup> pèsent respectivement 9,435 kilogrammes, 12,5 kilogrammes, 15,7 kilogrammes et 9,6 kilogrammes. Ces deux dernières catégories de casques de siège, d'un poids écrasant, sont destinées aux sapeurs, pétardiers et autres soldats chargés de faire s'effondrer les fortifications ennemis à l'aide d'artifices. Leur position exposée lors de l'attaque d'une place forte rendait nécessaire une protection renforcée, malgré son incom-

25. Armet, Nuremberg ou Innsbruck, vers 1520-1525 | Acier, 3 234 g (New York, Metropolitan Museum of Art, inv. 14.25.562)



modité, si bien que leurs défenses de tête étaient souvent doublées de pièces de renfort, afin de parer aux coups des armes à feu de gros calibre comme l'arquebuse et le mousquet. Face au poids considérable des casques mentionnés ci-dessus, le port du plus lourd des armets savoyards de Genève, le C 882 (cat. 20), avec ses 5,1 kilogrammes, reste encore supportable pour des combattants aguerris qui, ne l'oubliions pas, sont des cuirassiers, formant la cavalerie lourde de l'époque, capables d'endosser des armures de 30 à 35 kilogrammes ou plus.

#### L'Escalade

En 1602, lors de l'Escalade, les troupes de Savoie, fortes de mille deux cents hommes environ, parties de Bonne et de La Roche (Savoie), se rejoignent au pont d'Étrembières, distant d'une lieue de la ville, défilent devant le duc Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> de Savoie venu assister au départ de ses hommes, et arrivent après minuit à Genève. Le gros de la troupe reste devant la ville, à Plainpalais, tandis qu'un groupe de deux à trois cents hommes,

composé surtout de nobles savoyards, s'approche des fortifications. Vers deux heures du matin, trois échelles sont dressées contre un mur des remparts d'une hauteur de 6,50 mètres environ et, sous le commandement de François de Brunaulieu, gouverneur de Bonne, les Savoyards commencent à monter discrètement. Vers deux heures et demie, l'alarme est donnée. La résistance de Genève, qui compte alors environ treize mille âmes, s'organise, et, après de rudes combats, l'affrontement prend fin vers cinq heures. Les Savoyards tués, offerts en spectacle, «demeurerent 2. heures etendus tous nuds sur le pavé<sup>117</sup>», tandis que les prisonniers, au nombre de treize, soumis à la question dès le matin, étaient jugés, traités comme voleurs et brigands, et condamnés à la pendaison. L'exécution eut lieu l'après-midi sur un gibet dressé au sommet du boulevard de l'Oie, près du lieu où s'était effectuée l'escalade, et les corps y restèrent deux jours. Puis ils furent décapités et leurs têtes, ainsi que celles des cinquante-quatre autres Savoyards trouvés morts dans la ville et dans le fossé, furent exposées sur le boulevard de l'Oie, «attachées sur le gibbet [...]»<sup>118</sup>, jusqu'à la conclusion du traité de Saint-Julien, six mois plus tard, le 11 juillet 1603. Tous les corps furent jetés dans le Rhône «pour servir de nourriture aux poissons<sup>119</sup>». Du côté des Genevois, les combats avaient fait seize morts et une vingtaine de blessés, dont deux graves, qui, par la suite, succombèrent à leurs blessures.

117. COLLADON 1883, pp. 45-46; GOLDAST 1903, p. 82: «[...] les autres demeurèrent sur le pavé au lieu où ils avoient esté tués».

118. *Vray Discours* 1603, p. 24 [30]

119. GOLDAST 1903, p. 82

120. *Récit* 1603, p. 293

121. GOULART 1880, p. 4

122. COLLADON 1883, p. 14

123. *Vray Discours* 1603, p. 15 [21]

124. PIAGET 1882, p. 47: «De toutes ces troupes furent choisis 300, à sçavoir environ cent armez de toutes pièces jusques à la botte, aucun avec le plastron seulement, autres avec la cuirasse, et le casque en teste, le pistolet en la ceinture et le coustelas en main, cent autres avec le mousquet ou demi pique [...]».

125. D'AUBIGNÉ 1884, p. 9: «[...] cependant se trouverent montez plus de deux cents hommes, soixante armez de toutes pieces, et autant qui n'avoient que le plastron, le pot et l'escopette à la ceinture, quelques-uns la demie pique, et plus de cent salades avec des mousquetons [...]».

126. COLLADON 1883, p. 45

127. COLLADON 1883, p. 46

128. COLLADON 1883, p. 48

129. *Vray Discours* 1603, p. 23 [29]

Les armes et les armures des soixante-sept Savoyards tués au combat ou pendus furent donc, selon l'usage, récupérées, comme toutes celles trouvées dans la ville et dans le fossé: «On a trouvé dans le fossez parmi l'eau et la bourbe, force armes offensives et défensives. Les tuez et pendus en la ville, outre le moule du pourpoint y ont laissé de fortes et belles armes, et leur argent<sup>120</sup>.» À en croire certains récits de l'Escalade, l'armement des soldats qui entrèrent dans la ville aurait été assez uniforme: «armés depuis la tête jusques aux pieds, tous cappitaines & gens de commandement<sup>121</sup>»; «tous bien armés de cuirasses & de casques en tête<sup>122</sup>». Néanmoins, grâce à d'autres relations de l'événement, on sait que leur armement était, en réalité, beaucoup plus diversifié: «entrerent à la file jusques au nombre de deux cents hommes, & plus, choisis sur toutes les troupes, & des plus puissans & robustes, armés & équipés la plus part de toutes pieces jusques à la botte, comme il conuenoit à telle entreprise, avec la cuirasse, & le casque en teste, l'escopette à la ceinture, & le coutelas en main: aucuns couverts d'un plastron seulement, avec la pique ou demi-pique: autres avec l'arquebuse<sup>123</sup>». Quant aux Savoyards portant des armures de cuirassier, c'est-à-dire celles qui sont le plus susceptibles d'avoir eu un armet savoyard, ils étaient, selon le *Vray Discours* – comme on vient de le voir –, près de deux cents tandis que, pour David Piaget et Agrrippa d'Aubigné, ils étaient respectivement: «environ cent armez de toutes pièces jusques à la botte<sup>124</sup>» et «soixante armez de toutes pieces<sup>125</sup>». Ces armures étaient efficaces puisque, lors des combats à l'intérieur des murs, un combattant du côté genevois «[Sieur] La Crose commence à en attaquer un, & ne savoit par où le blesser, tant il étoit bien armé de casque & cuirasse<sup>126</sup>». Malheureusement, aucune remarque spécifique ne nous est parvenue sur ces casques qui, selon le chroniqueur, défendaient si bien la tête, à l'exception de deux détails anecdotiques. Le premier se rapporte à deux prisonniers savoyards, le baron de Sonas, et Chaffardon, «gentilhomme savoyard des plus intimes du Duc<sup>127</sup>», qui portaient tous deux des bonnets de nuit sous leur casque... En effet, lors de leur pendaison, on apprend que le baron de Sonas monta sur le gibet avant l'autre et qu'il «avoit en sa tête un bonnet de nuit de velour qu'on luy avoit laissé apres avoir oté le casque. Chaffardon suivit courageusement, & étant sur l'échelle avec les deux mains liées, ota son bonnet de nuit de drap violet<sup>128</sup>». Quant à la seconde anecdote, elle nous informe qu'un autre assaillant, le chevalier Dandelot, Bourguignon, ne portait pas d'armet au moment de sa fuite puisqu'il «s'accomoda braument le nez, en se glissant le long de la muraille en bas<sup>129</sup>»: il est en effet difficile de se râper le nez coiffé d'un armet savoyard...

L'ensemble des troupes impliquées dans l'attaque de Genève, si l'on en croit Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> lui-même, à travers la lettre qu'il adresse le lendemain de l'Escalade à son neveu le marquis d'Este, comptait mille fantassins, cent arquebusiers à cheval, deux cents cuirassiers, environ deux cents membres de la noblesse, deux cents hommes du pays en tant que milice, deux compagnies de cuirassiers du marquis de La Chambre et du marquis d'Aix, et, enfin, les Espagnols et les Napolitains prêts à intervenir avec le duc<sup>130</sup>.

Genève avait, elle aussi, ses cuirassiers à l'Escalade<sup>131</sup> et leurs armures ne devaient pas être très différentes de celles portées par les Savoyards. De plus, il devait y avoir alors, inévitablement, un certain brassage de l'armement propre aux deux armées, alimenté ponctuellement par les prises de guerre respectives, comme par exemple celle du 18 janvier 1603, imputable aux Genevois : « [...] quelques uns de l'ennemy vinrent près du pont d'Arve pour attaquer ceux qui avoient moissonné là aupres ou autres, & blessèrent quelques paysans & prirent 3. chevaux trainans une charrette ; mais nos mousquetaires abbatirent un cavalier avec son cheval, depouillerent le corps & le jetterent en l'Arve<sup>132</sup> ».

130. Lettre de Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> à Este, 23 décembre 1602 (13 décembre ancienne manière) : « [...] partirono de Bonna m<sup>r</sup> d'Arbigni con 1000 fanti, 100 archibugeri a cavallo et ducento corase della sua compagnia, Vatevile, et quella era di m<sup>r</sup> d'Urfe, et molta nobiltà che facevano fin a quel numero ; c'era poi ducento altri del paese, come di militia, et le due compagnie de corase del marquese della Chanbrà et d'Es che vennero alora destinate al ponte d'Arva, et questo se fece per giuntar la troupe senza che se acorgesero. [...]. I Spagnoli et Napolitani, pronti con me per andare se m<sup>r</sup> d'Arbigni si faceva in qualche parte [...] » (Documents 1903, n° 103, pp. 158-160 [traduction française] et pp. 161-162 [texte original italien]).

131. DUVAL 1885, p. 15 : « Le capitaine Brandane, accompagné de six cuirassés & vingt arquebusiers de la maison de ville, vient à la porte de la Treille où il trouve quinze armes de l'ennemy [...]. Les nostres repoussés se renforcent de vingt-cinq cuirassés & trente arquebusiers, se jettent à corps perdu sur l'ennemy [...] ».

132. COLLADON 1883, p. 88

133. Voir note 98

134. PICHLER/MERAN 1880, pp. 39-40, pl. XIV, fig. 2; KRENN 1970, p. 283, fig. 70; KRENN 1971, pp. 56-57, n<sup>o</sup> 31-35, fig. 10-11; KRENN 1987, pp. 52-54; KRENN/KARCHESKI 1992, p. 12, fig. 18

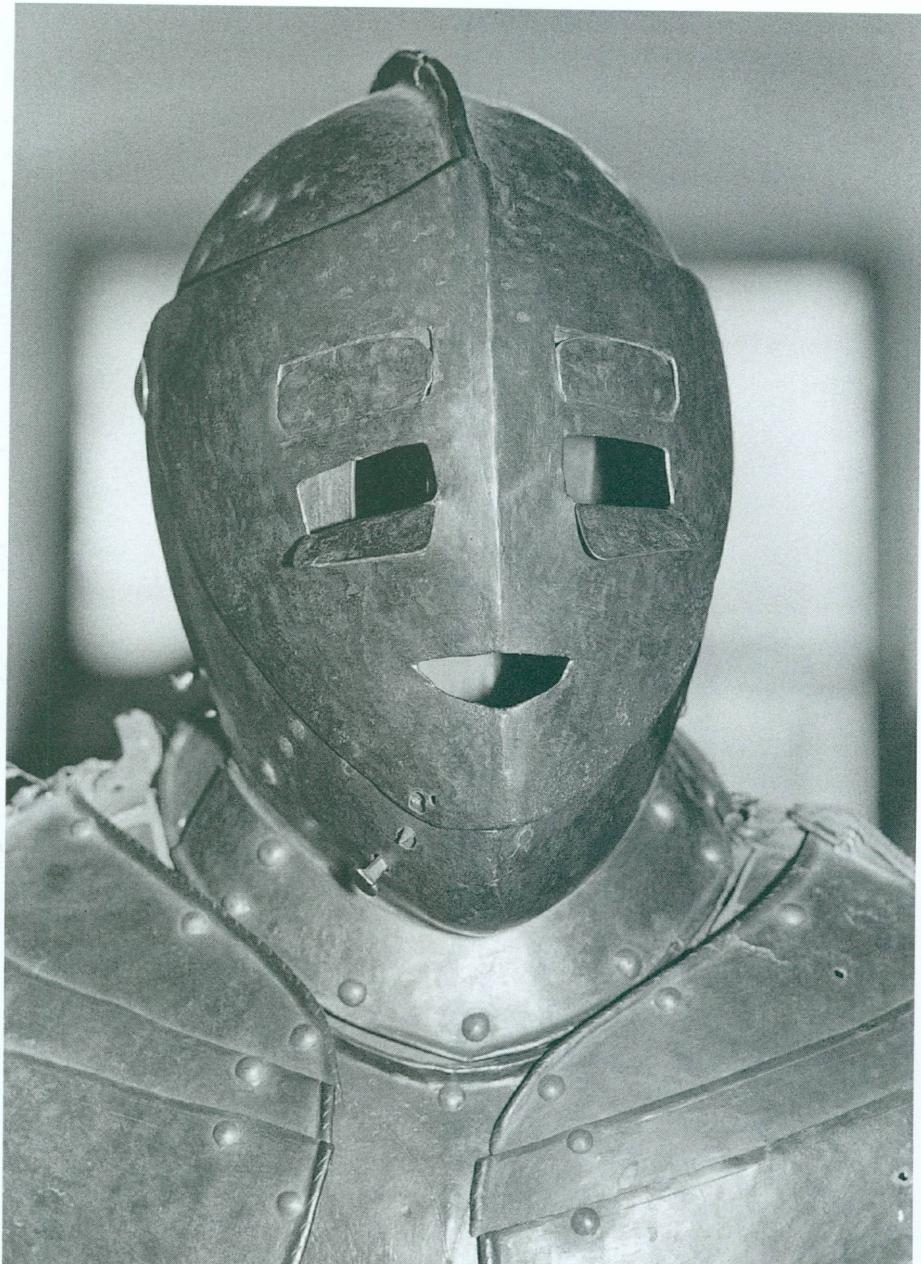
135. Le nombre de « plus de cent armets savoyards » donné par Charles et François Buttin (BUTTIN 1933, p. 13, n<sup>o</sup> 2) et repris par Jean-Pierre Reverseau (REVERSEAU 1990, p. 42, n<sup>o</sup> 25) est abusif.

136. DEMMIN 1872, p. 238

Aucun des armets savoyards du Musée d'art et d'histoire n'est insculpé d'un poinçon d'armurier ou de contrôle attestant son lieu de fabrication. Pour équiper son armée, Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> de Savoie devait se fournir à Milan, l'un des plus grands centres de production d'armes qui, en 1602, était sous la domination de l'Espagne, dont le roi, Philippe III (1578, 1598-1621), était le beau-frère du duc. Les pièces de Genève et bon nombre de celles figurant dans d'autres institutions ne semblent pas démentir cette provenance. Toutefois, il faut rappeler que d'autres troupes européennes de cavalerie portaient elles aussi ce type d'armet, et, à ce sujet, les armures mentionnées de Dresde et de Graz constituent un bon exemple de leur présence et de leur fabrication au nord des Alpes. Les premières<sup>133</sup> furent faites à Dresde en 1612, par Christian Müller vraisemblablement, qui s'inspira pour le décor gravé de certaines d'entre elles, mais en le modifiant partiellement, du système milanais à bandes décoratives alternées. Ces sept armures sont toutes pourvues du même modèle d'armet, dont le mézail est muni d'ouvertures pour la vue en forme d'extrémité de crosse de hockey et d'une autre, rectangulaire, pour la bouche (fig. 15). Ce système correspond à celui des armets C 875 (cat. 9), C 896 (cat. 8), C 898 (cat. 10) et C 910 (cat. 7) de Genève. Quant aux armures de Graz, les ouvertures du mézail de leurs armets sont beaucoup plus diversifiées (fig. 10-13)<sup>134</sup>. Certains s'apparentent à ceux de Dresde (sans le décor gravé), d'autres soit présentent des visages grimaçants arborant des bouches ou des bouches-moustaches, soit sont d'une facture plus sobre et stylisée. Ces armures datent des années 1600-1635 et un certain nombre d'entre elles sont dues à l'armurier Hans Prenner, de Graz, mort en 1645. Quelques-uns de leurs armets sont conçus sans avance frontale (fig. 26), ce que l'on retrouve dans d'autres collections. L'absence de cet élément caractéristique des armets dits « savoyards » interdit de les considérer comme faisant partie de ce groupe.

La collection des armets savoyards de Genève compte aujourd'hui trente-quatre exemplaires<sup>135</sup>. Elle était jadis plus importante si l'on en croit A. Demmin qui, en 1872, signale à propos de l'Arsenal de Genève qu'il « était très-riche dans le temps par l'énorme quantité d'armures provenant des Savoisiens, qui avaient trouvé la mort sous les murs de Genève, en 1602, ayant Branaulieu Chaffardin<sup>(1)</sup> [sic] à leur tête. Beaucoup de ces armures ont été vendues, et ce qui s'y trouve encore n'est pas le plus beau »; dans la note en bas de page<sup>(1)</sup>, il précise : « 1. Le casque de ce chef, tué à cette attaque, conservé jadis au musée de la ville, fait maintenant partie de ma collection<sup>136</sup>. » Ce casque, qui selon A. Demmin avait appartenu à Branaulieu, était un morion gravé. Il illustre son ouvrage de 1869, ac-

26. Armet savoyard, Graz, premier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle | Acier (Graz, Landeszeughaus, inv. A 2565)



compagné d'une légende qui le rattache à ce personnage et rappelle son origine: «provient de l'arsenal de Genève<sup>137</sup>». À cette époque, A. Demmin possédait également un armet savoyard semblable au C 882 (cat. 20), sans que rien ne soit dit à propos de son origine, que l'on peut supposer identique.

#### La collection

Avant de présenter chacun de ces armets dans le catalogue qui suit, nous donnerons, ou rappellerons, les principes constitutifs de cette collection qui peut être subdivisée en plu-

137. DEMMIN 1869, p. 294

27. Armet savoyard, Italie du Nord, vers 1600-1620 | Acier, laiton, cuir, tissu, 2140 g (MAH, inv. C 769 ; cat. 6))



sieurs groupes. Le premier comprend les trois exemplaires ayant un mézail à visage humain avec le nez en relief (C 874 [cat. 2], C 876 [cat. 1] et C 883 [cat. 3]). Le deuxième réunit les armets à mézail muni d'ouvertures pour les yeux et la bouche ; ils sont quinze et se répartissent en trois sous-groupes. L'un comporte trois exemplaires à ouvertures variées (C 769 [fig. 27 ; cat. 6], C 878 [cat. 5] et C 908 [cat. 4]) ; l'autre, six exemplaires ayant des yeux en forme de crosse de hockey (C 875 [cat. 9], C 896 [cat. 8], C 898 [cat. 10] et C 910 [cat. 7]), ou de golf (C 771 [cat. 11] et C 893 [cat. 12]) ; et le dernier, encore six exemplaires avec des ouvertures rectangulaires pour les yeux (C 880 [cat. 13], C 885 [cat. 14], C 886 [cat. 15], C 902 [cat. 16], C 907 [cat. 17] et C 909 [cat. 18]). Le troisième groupe est constitué des armets à ventail échancré en haut pour la vue – en ovale ou en rectangle – et bouche ajourée, qui sont sept, de plusieurs types (C 872 [cat. 25], C 882 [cat. 20], C 891 [cat. 19], C 894 [cat. 23], C 900 [cat. 24], E 15 [cat. 22] et 5374 [cat. 21]).

28. Armet de cuirassier, Italie du Nord ou Allemagne, vers 1620 | Acier, laiton, 2980 g (MAH, inv. C 889)



Le quatrième groupe est une variante simplifiée du deuxième, dans laquelle trois exemplaires à yeux en crosse de golf sont dépourvus de bouche (C 770 [cat. 27], C 873 [cat. 26] et C 879 [cat. 28]). Le cinquième groupe est également une variante du deuxième, dont les trois exemplaires montrent une grille entre les yeux et la bouche (C 899 [cat. 30], C 905 [cat. 29] et C 906 [cat. 31]). Le sixième groupe est une altération du précédent ; ici, la bouche perdure, mais la grille, placée plus haut, remplace les ouvertures rectangulaires pour la vue. Il s'agit des exemplaires C 895 (cat. 32) et C 904 (cat. 33). Quant au système de facture inverse, c'est-à-dire avec des ouvertures rectangulaires pour la vue et, au-dessous, à la place de la bouche, un champ à grille ou perforé de rosettes, il compte aussi deux exemplaires (C 881 et C 922). Toutefois, comme nous l'avons déjà indiqué,

29. Armet de cuirassier, Italie du Nord ou Allemagne, vers 1620 | Acier, laiton, 4180 g (MAH, inv. C 767)



138. Armeria Reale, inv. B 44

139. Museo civico medievale, inv. 3298

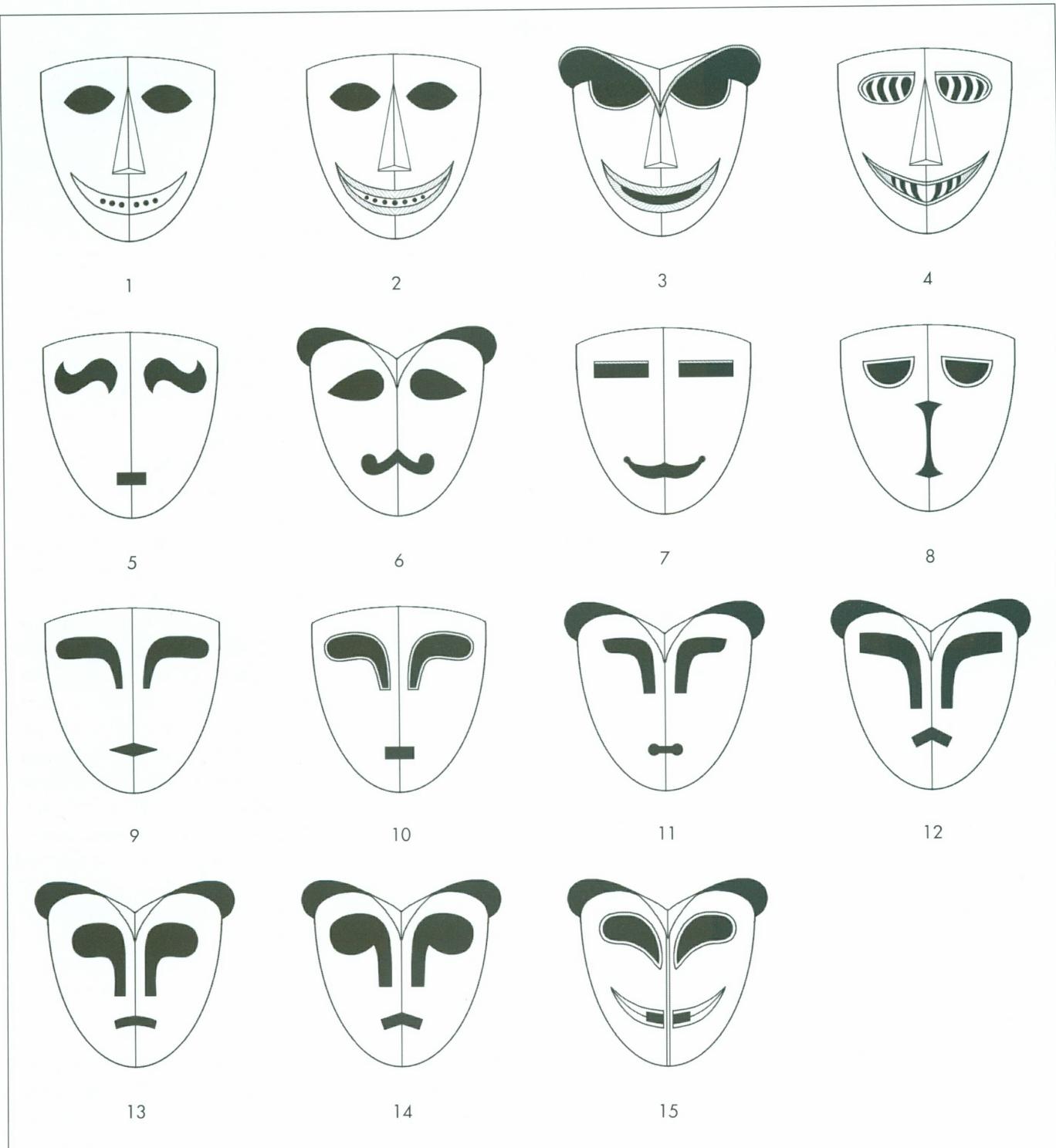
140. Voir BOCCIA 1989, pp. 41-42, n° 8, et BOCCIA 1991, p. 55, n° 14: «*Elmetto alla savoiarda* [...]. L'elmetto all'esame adotta la variante non molto comune della ventaglia con arcate orbitali assai marcate, con tesa invece diritta; inoltre non ha "bocca" ma la solita rosetta di aeratione a destra [...].»

ces derniers armets, à avance horizontale et dépourvus de bouche, ne sont plus des armets savoyards, puisqu'ils ne cherchent plus forcément à évoquer un visage. Ce sont des armets de cuirassier, variante de ceux à grille (fig. 28). Toutefois, un autre armet, très typé, bien que lui aussi sans bouche, doit être compté parmi les armets savoyards. Il s'agit du C 901 (cat. 34), à avance arquée, qui est analogue au C 894 (cat. 23) du troisième groupe et à celui de l'armure du duc de Feria conservée à Turin<sup>138</sup>, mais qui, au lieu d'une bouche en léger relief, présente deux rossettes d'aération. Cette pièce révèle la complexité du classement des pièces hybrides, et ses limites, tout comme l'exemplaire C 767 (fig. 29), qui ne peut plus être dit savoyard malgré des échancrures ovales très prononcées pour la vue rappelant fortement celles de modèles savoyards plus classiques, comme par exemple le C 882 (cat. 20), le C 891 (cat. 19) et le 5374 (cat. 21) de Genève. En l'occurrence, sa visière à la hongroise, c'est-à-dire à lames horizontales articulées, fixées sur la mentonnière, l'éloigne de cette typologie. En revanche, d'autres exemplaires marginaux, à ventail également dépourvu de bouche mais d'une seule pièce, avec de telles découpes ovales très marquées pour la vue, comme l'armet de Bologne<sup>139</sup>, restent savoyards<sup>140</sup>. Pour ce qui est de l'avance frontale, onze exemplaires l'ont arquée, soulignant les arcades sourcilières (C 771 [cat. 11], C 873 [cat. 26], C 875 [cat. 9], C 878 [cat. 5], C 882 [cat. 20], C 883 [cat. 3], C 891 [cat. 19], C 893 [cat. 12], C 894 [cat. 23], C 898 [cat. 10] et C 901 [cat. 34]), et vingt-trois l'ont horizontale (C 769 [cat. 6], C 770 [cat. 27], C 872 [cat. 25], C 874 [cat. 2], C 876 [cat. 1], C 879 [cat. 28], C 880 [cat. 13], C 885 [cat. 14], C 886 [cat. 15],

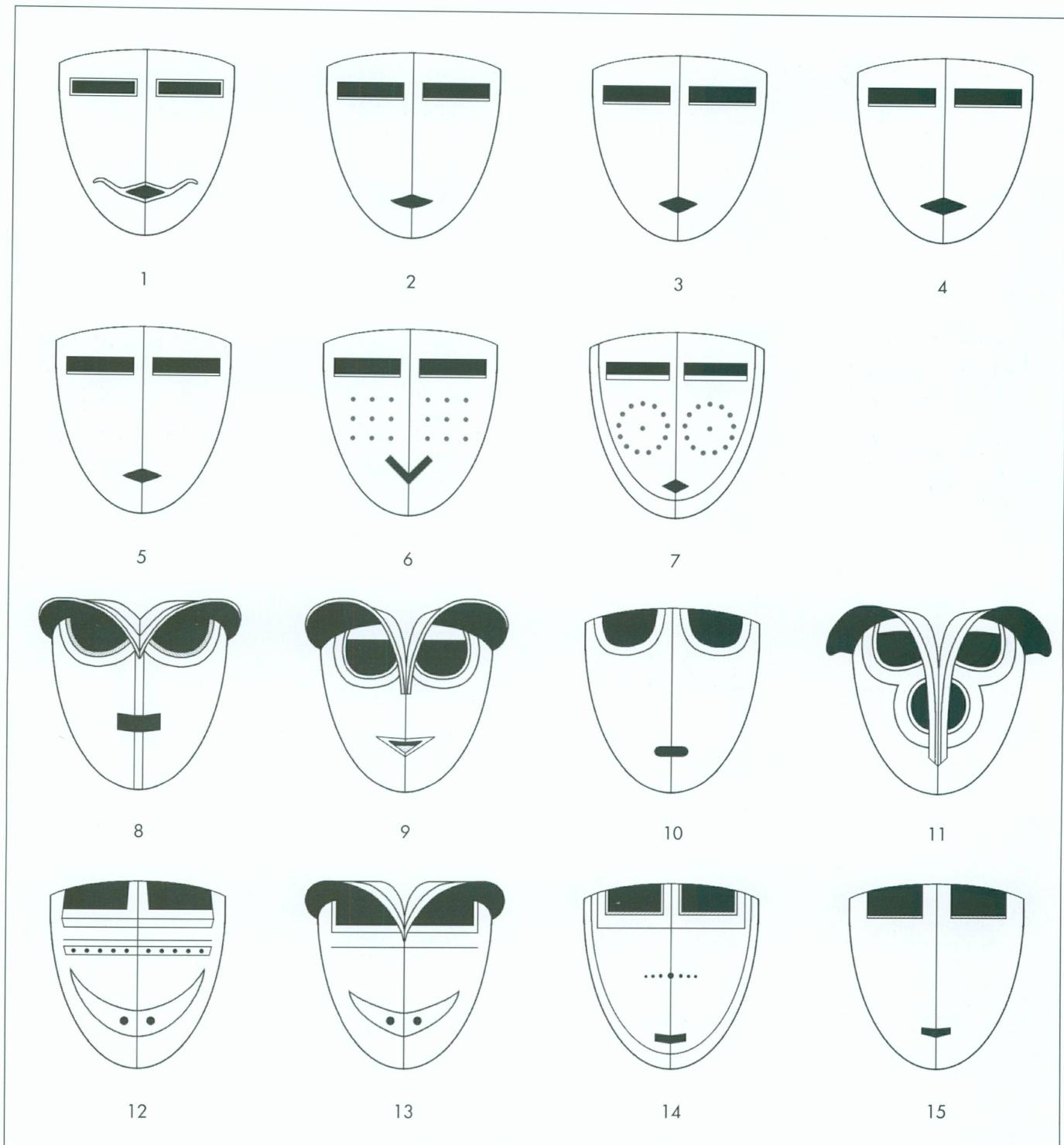
C 895 [cat. 32], C 896 [cat. 8], C 899 [cat. 30], C 900 [cat. 24], C 902 [cat. 16], C 904 [cat. 33], C 905 [cat. 29], C 906 [cat. 31], C 907 [cat. 17], C 908 [cat. 4], C 909 [cat. 18], C 910 [cat. 7], E 15 [cat. 22] et 5374 [cat. 21]). Ces avances sont soit mobiles et indépendantes du mézail ou du ventail (treize pièces : C 872 [cat. 25], C 873 [cat. 26], C 874 [cat. 2], C 875 [cat. 9], C 876 [cat. 1], C 882 [cat. 20], C 883 [cat. 3], C 891 [cat. 19], C 894 [cat. 23], C 900 [cat. 24], C 901 [cat. 34], E 15 [cat. 22] et 5374 [cat. 21]), soit rivées à celui-ci (vingt et une pièces : C 769 [cat. 6], C 770 [cat. 27], C 771 [cat. 11], C 878 [cat. 5], C 879 [cat. 28], C 880 [cat. 13], C 885 [cat. 14], C 886 [cat. 15], C 893 [cat. 12], C 895 [cat. 32], C 896 [cat. 8], C 898 [cat. 10], C 899 [cat. 30], C 902 [cat. 16], C 904 [cat. 33], C 905 [cat. 29], C 906 [cat. 31], C 907 [cat. 17], C 908 [cat. 4], C 909 [cat. 18] et C 910 [cat. 7]).

Quant au système de fermeture de ces armets, il est, à une exception près (C 891 [cat. 19]), toujours à droite, sur la face opposée à celle exposée normalement aux coups. Dans le premier cas, deux œilletts, l'un sur le mézail, l'autre sur la mentonnière, portent deux crochets rivés respectivement sur la mentonnière et le timbre (quatorze exemplaires : C 769 [cat. 6], C 771 [cat. 11], C 872 [cat. 25], C 873 [cat. 26], C 875 [cat. 9], C 878 [cat. 5], C 880 [cat. 13], C 882 [cat. 20], C 893 [cat. 12], C 895 [cat. 32], C 900 [cat. 24], C 904 [cat. 33], C 905 [cat. 29], C 906 [cat. 31]). Dans le deuxième cas, deux œilletts, l'un sur le mézail, l'autre au bas du timbre, reçoivent deux crochets rivés sur la mentonnière (quatre exemplaires : C 770 [cat. 27], C 874 [cat. 2], C 876 [cat. 1] et E 15 [cat. 22]). Dans le troisième cas, la fixation se fait, d'une part, au moyen d'une courroie à boucle en deux pièces rivées de chaque côté au bas du timbre et s'attachant à l'encolure, et, d'autre part, par l'intermédiaire d'un œillet au bas du mézail qui reçoit un crochet rivé sur la mentonnière (dix exemplaires : C 879 [cat. 28], C 883 [cat. 3], C 885 [cat. 14], C 886 [cat. 15], C 896 [cat. 8], C 902 [cat. 16], C 907 [cat. 17], C 908 [cat. 4], C 910 [cat. 7] et 5374 [cat. 21]). Dans le quatrième cas, même système de courroie à l'encolure, mais l'avance-mézail dépourvue de tout système de fixation à la mentonnière reste pivotante (deux pièces : C 899 [cat. 30] et C 909 [cat. 18]). Dans le cinquième cas, un œillet au bas du timbre reçoit un crochet rivé sur la mentonnière, tandis qu'un autre œillet, placé sur l'avant de la mentonnière, s'engage dans une petite échancrure du bord du mézail ; mais, curieusement, celui-ci est dépourvu de crochet de fixation et semble n'en avoir jamais eu (C 898 [cat. 10]). Dans le sixième cas, la mentonnière-ventail est en deux parties symétriques, mobiles autour de deux charnières fixées sur les tempes du timbre, et qui s'unissent par-devant, sur le rebord formant le gorgerin, au moyen d'un crochet qui s'engage dans un œillet (C 891 [cat. 19]). Enfin, dans le septième et dernier cas, le ventail pivotant est maintenu relevé sur la mentonnière par des pitons à ressort, tandis que le système de fixation du timbre et de la mentonnière diffère selon les armets : soit un crochet au bas du timbre qui s'introduit dans un œillet sur la mentonnière (C 894 [cat. 23]), soit encore l'inverse, c'est-à-dire le crochet sur la mentonnière et l'œillet au bas du timbre (C 901 [cat. 34]).

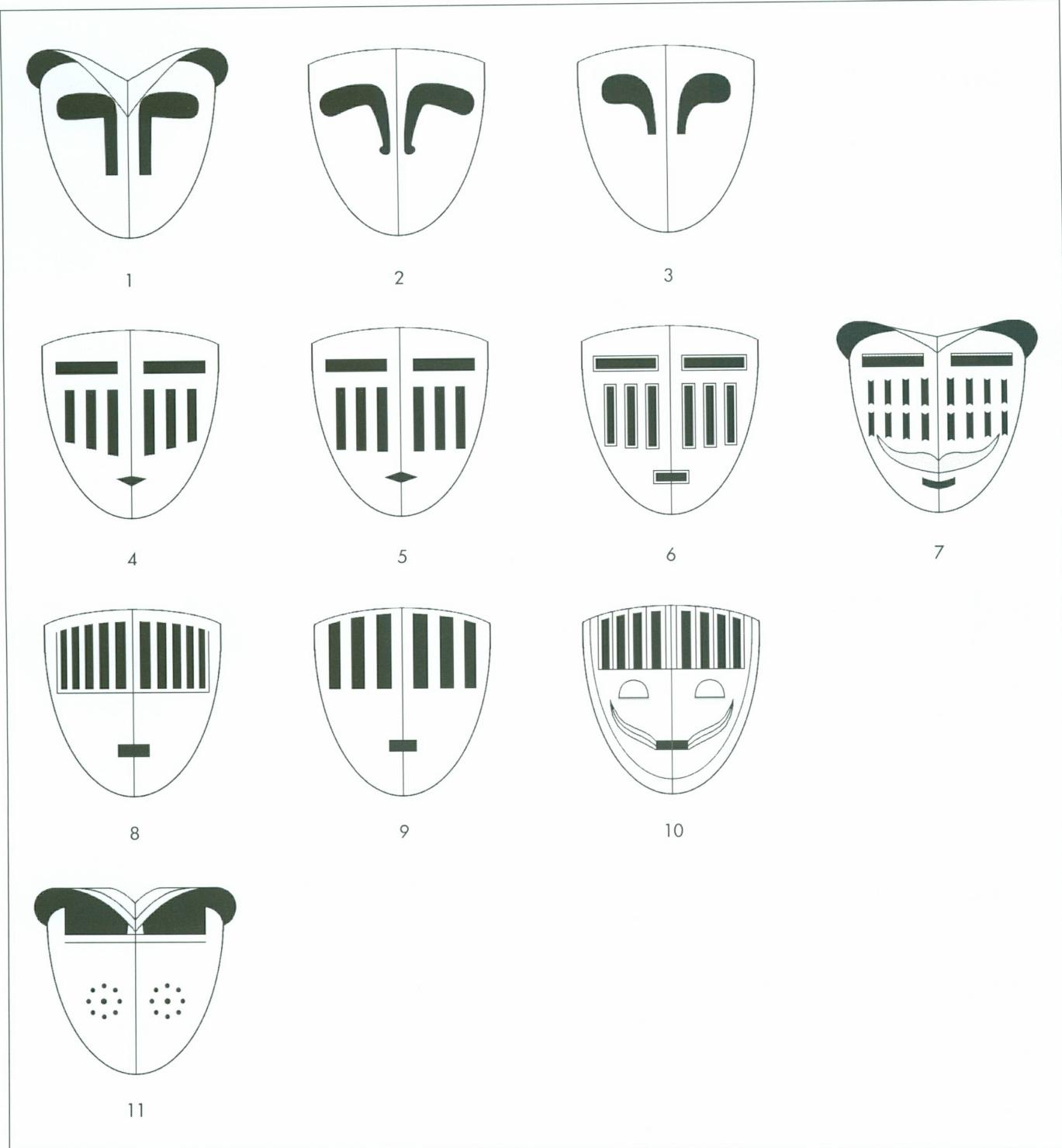
Pour terminer, tous les timbres de ces armets savoyards, avec ou sans crête, sont forgés en deux pièces unies le long du sommet de la crête ou de l'axe médian, à l'exception d'un seul (C 906 [cat. 31]), qui est d'une seule pièce. Tous sont brunis et leur surface externe a été recouverte de peinture noire, selon la coutume de l'époque, pour les protéger de la rouille ; dans nombre de cas, cette couche de protection est moderne. Ils ont perdu au cours du temps leur garniture interne en tissu rembourré, à l'exception des exemplaires C 886 (cat. 15) et C 907 (cat. 17).



30. Exemples de mézails : I. MÉZAILS À VISAGE HUMAIN : 1. Genève, MAH, inv. C 876 (cat. 1); 2. Genève, MAH, inv. C 874 (cat. 2); 3. Genève, MAH, inv. C 883 (cat. 3); 4. Saint-Pétersbourg, Musée de l'Ermitage, inv. 3285 | II. MÉZAILS MUNIS D'OUVERTURES MULTIPLES POUR LA BOUCHE ET LES YEUX : A. Mézails à ouvertures variées : 5. Genève, MAH, inv. C 908 (cat. 4); 6. Genève, MAH, inv. C 878 (cat. 5); 7. Genève, MAH, inv. C 769 (cat. 6); 8. Graz, Landeszeughaus, inv. A 2571 (fig. 13). B. Mézails à yeux en forme de crosse de hockey ou de golf : 9. Genève, MAH, inv. C 910 (cat. 7); 10. Genève, MAH, inv. C 896 (cat. 8); 11. Genève, MAH, inv. C 875 (cat. 9); 12. Genève, MAH, inv. C 898 (cat. 10); 13. Genève, MAH, inv. C 771 (cat. 11); 14. Genève, MAH, inv. C 893 (cat. 12); 15. Graz, Landeszeughaus, inv. A 2573 (fig. 11)



31. Exemples de mézails : II. MÉZAILS MUNIS D'OUVERTURES MULTIPLES POUR LA BOUCHE ET LES YEUX (suite) · C. Mézails à ouvertures rectangulaires pour les yeux : 1. Genève, MAH, inv. C 880 (cat. 13); 2. Genève, MAH, inv. C 885 (cat. 14); 3. Genève, MAH, inv. C 886 (cat. 15); 4. Genève, MAH, inv. C 902 (cat. 16); 5. Genève, MAH, inv. C 907 (cat. 17); 6. Genève, MAH, inv. C 909 (cat. 18); 7. Leeds, Royal Armouries, inv. IV. 588 | III. MÉZAILS À VENTAIL ÉCHANCRÉ HAUT POUR LA VUE : 8. Genève, MAH, inv. C 891 (cat. 19); 9. Genève, MAH, inv. C 882 (cat. 20); 10. Genève, MAH, inv. 5374 (cat. 21); 11. Paris, Musée de l'Armée, inv. H. PO 164 (fig. 22); 12. Genève, MAH, inv. E 15 (cat. 22); 13. Genève, MAH, inv. C 894 (cat. 23); 14. Genève, MAH, inv. C 900 (cat. 24); 15. Genève, MAH, inv. C 872 (cat. 25)

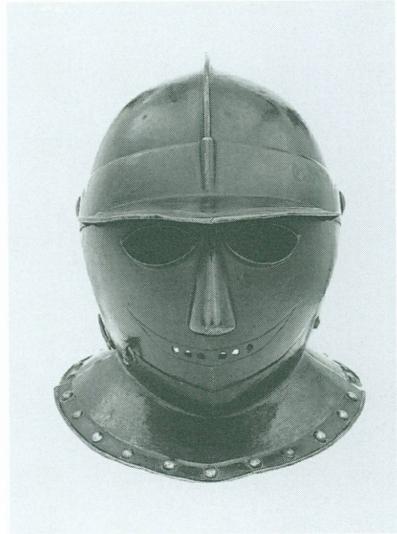


32. Exemples de mazails : IV. MÉZAILS À VARIANTE SIMPLIFIÉE DU GROUPE II, SANS BOUCHE: 1. Genève, MAH, inv. C 873 (cat. 26); 2. Genève, MAH, inv. C 770 (cat. 27); 3. Genève, MAH, inv. C 879 (cat. 28) | V. MÉZAILS À VARIANTE SIMPLIFIÉE DU GROUPE II, AVEC GRILLE POUR LES YEUX OU LA BOUCHE: 4. Genève, MAH, inv. C 905 (cat. 29); 5. Genève, MAH, inv. C 899 (cat. 30); 6. Genève, MAH, inv. C 906 (cat. 31); 7. Stockholm, Livrustkammaren, inv. 5443 a (fig. 16) | VI. MÉZAILS À VARIANTE ALTÉRÉE DU GROUPE V: 8. Genève, MAH, inv. C 895 (cat. 32); 9. Genève, MAH, inv. C 904 (cat. 33); 10. Vérone, Museo di Castelvecchio, inv. 5 B. 2558 | PIÈCE HYBRIDE: 11. Genève, MAH, inv. C 901 (cat. 34)

141. Les différentes parties du catalogue sont organisées comme suit:

Dans le chapeau, on trouvera successivement : le type de la pièce, suivi de son numéro d'inventaire ; le poids ; les matériaux la composant ; la provenance et la datation ; les références bibliographiques de la pièce.

L'analyse de l'objet est généralement divisée en trois parties : un chevron (>) précède la description technique ; deux chevrons (>>) signalent les parallèles les plus intéressants ; trois chevrons (>>>) sont suivis par les références bibliographiques des pièces citées en tant que pièces de comparaison.



1. Armet savoyard | Inv. C 876 (fig. 30.1)  
4450 g | Acier | Italie du Nord, vers 1600-1620  
BOSSON 1952, pp. 18-19, pl. IX | BOSSON 1953, p. 6, n° 7, pl. II | AROLDI 1961, fig. 202 |  
GODOY 1980, p. 30, pl. 5

> Il se compose de cinq pièces, brunies, dont trois sont pivotantes : l'avance, le mézail et la mentonnière. Le timbre à crête peu élevée est formé par les deux autres pièces forgées ensemble. Avance horizontale et en pointe. Le mézail est modelé de façon à représenter un visage humain avec des orifices lenticulaires aux bords relevés pour la vue, un nez saillant à narines et le contour gravé d'une bouche avec six trous de ventilation. Le gorgerin est forgé respectivement avec la mentonnière et le timbre. Le pourtour du plat de l'avance et du gorgerin est en bourrelet lisse et décoré d'une bande rabaissée, celle du gorgerin étant pourvue d'une file de rivets. Arête médiane sur le bas du mézail et sur la mentonnière ; l'avant du gorgerin est arrondi.

Il se ferme à droite au moyen de deux œillets, l'un sur le mézail, l'autre au bas du timbre, qui reçoivent deux crochets rivés sur la mentonnière.

Surface externe peinte en noir.

>> Le Musée possède deux autres armets savoyards à face humaine avec nez saillant<sup>142</sup>. Des exemplaires semblables sont conservés à Londres<sup>143</sup>, à Morges<sup>144</sup>, à New York<sup>145</sup> et à Worcester (Mass.)<sup>146</sup>. Trois autres se trouvaient respectivement dans les collections Raoul Richards (1886), Charles Buttin (1933) et Clément Bosson (1972). Un exemplaire analogue, avec un ventail à bord échantré pour la vue et nez en relief, ayant perdu son avance mobile, figurait également dans la collection Raoul Richards (1890).

>>> UBOLDO/ZARDETTI 1841, pl. 3, fig. A | ANGELUCCI 1886, p. 99, n° 34 | Catalogue Richards 1890, p. 217, n° 1776, pl. IX | LAKING 1900, p. 310, n° 1184 | LAKING 1910, pp. 340-341, n° 1326 | BUTTIN 1933, p. 14, n° 3, pl. XI | GRANCSAY 1961, pp. 98-99 | MANN 1962, pp. 144-145 | BOSSON/GÉROUDET/HEER 1972, p. 20, n° 45 | PYHRR 2000, p. 39, n° 61

142. C 874 (cat. 2) et C 883 (cat. 3)

143. Wallace Collection, inv. A 180

144. Musée militaire vaudois, inv. 6515 et 6517

145. Metropolitan Museum of Art, inv. 14.25.512

146. John Woodman Higgins Armory, inv. 2354



2. Armet savoyard | Inv. C 874 (fig. 18 et 30.2)

4 300 g | Acier | Italie du Nord, vers 1600-1620

BOSSON 1952, p. 19 | BOSSON 1953, p. 6, n° 6, pl. II | AROLDI 1961, fig. 203 | GODOY 1980, p. 31, pl. 7

> Il se compose des mêmes éléments, également brunis, que l'armet C 876 (cat. 1). Le timbre est forgé en deux parties avec une petite crête à sommet en bourrelet torsadé. Avance horizontale et en pointe. Le mézail est modelé de façon à représenter un visage humain avec des orifices lenticulaires aux bords relevés pour la vue, un nez saillant à narines et une bouche à grandes lèvres torsadées percée de sept trous. La ventilation est complétée par trois orifices placés verticalement de chaque côté du bas du timbre, qui servent également pour l'ouïe. Le pourtour du plat de l'avance et du gorgerin est en bourrelet torsadé et décoré d'une bande rabaissée, celle du gorgerin étant pourvue d'une file de rivets. Arête médiane sur le bas du mézail et de la mentonnière ; l'avant du gorgerin est arrondi.

Il se ferme comme l'exemplaire C 876 (cat. 1).

Surface externe peinte en noir.

>> Le Musée possède deux autres armets savoyards à face humaine avec nez saillant<sup>147</sup>.

Un exemplaire semblable est conservé à Florence<sup>148</sup>, et d'autres analogues à Dijon<sup>149</sup> et à Saint-Pétersbourg<sup>150</sup>, ce dernier ayant les ouvertures pour la vue et la bouche grillagées. D'autres armets analogues, mais avec la mentonnière s'ouvrant au moyen de charnières, sont connus : l'un se trouve à Paris<sup>151</sup>, un autre figurait dans la collection Charles Buttin (1933) et un troisième dans celle de Harold L. Peterson (1956, 1965).

>>> LENSI 1918, p. 471 | BUTTIN 1933, pp. 13-14, n° 2, pl. XI | PETERSON 1956, p. 119, pl. 132 | BLACKMORE 1965, p. 114 | BOCCIA 1975, p. 67, n° 52, pl. 59 | TAVARD 1977, p. 223

147. C 876 (cat. 1) et C 883 (cat. 3)

148. Museo Stibbert, inv. 2875

149. Musée des beaux-arts

150. Musée de l'Ermitage, inv. 3825

151. Musée de l'Armée, inv. H. PO 163



3. Armet savoyard | Inv. C 883 (fig. 30.3)

4 000 g | Acier, laiton, cuir | Italie du Nord, vers 1600-1620

BOSSON 1952, p. 19 | BOSSON 1953, p. 6, n° 8, pl. II | AROLDI 1961, fig. 204 | GODOY 1980, pp. 30-31, pl. 7

> Il se compose des mêmes éléments, également brunis, que l'armet C 876 (cat. 1), à l'exception de quelques caractéristiques. Le timbre est forgé en deux parties avec une petite crête à sommet en bourrelet torsadé. L'avance arquée rejoint la ligne médiane du nez. Le mezail est modelé de façon à représenter un visage humain ; le bord supérieur est échancre de deux ouvertures ovales pour la vue, dont le bord replié fait saillie vers l'extérieur ; au-dessous, un nez saillant à narines et une bouche entrouverte et évidée à grandes lèvres torsadées en relief. Le pourtour du plat de l'avance et du gorgerin est en bourrelet torsadé, celui du gorgerin étant pourvu d'une file de rivets à calotte en laiton. Arête médiane sur le bas du mezail et de la mentonnière ; l'avant du gorgerin est arrondi. Conserve des restes des lanières en cuir de l'ancienne garniture interne.

Il se ferme à l'encolure au moyen de deux courroies en cuir, manquantes, fixées de chaque côté au bas du timbre par des rivets en laiton à calotte en rosette. La fixation se complète, sur la joue droite, par un œillet en bas du mezail qui reçoit un crochet rivé sur la mentonnière.

Légers dégâts, enfouissement sur l'avance et entailles faites par un objet pointu sur la joue droite.

La surface externe était peinte en noir ; aujourd'hui restauré, le casque a retrouvé son brunissement d'origine qui prend ici et là des irisations bleues, surtout au mezail, sur le nez.

>> Le Musée possède deux autres armets savoyards à face humaine avec nez saillant percé de deux orifices<sup>152</sup>. Un exemplaire semblable est conservé à Paris<sup>153</sup>, et un autre analogue à Florence<sup>154</sup> ; un armet différent, mais dans le même esprit, se trouve à Turin<sup>155</sup>.

>>> ANGELUCCI 1890, p. 178 | ROBERT 1890, p. 190 | LENSI 1917, p. 77 | BOCCIA 1975, p. 67, n° 53, pl. 60 | REVERSEAU 1990, p. 42, n° 25

152. C 876 (cat. 1) et C 874 (cat. 2)

153. Musée de l'Armée, inv. H. 127

154. Museo Stibbert, inv. 336

155. Armeria Reale, inv. E 29



4. Armet savoyard | Inv. C 908 (fig. 30.5)

1 700 g | Acier, laiton | Italie du Nord, vers 1600-1620  
GODOY 1980, pp. 31-32, pl. 7

> Il se compose de six pièces, brunies, dont trois sont pivotantes : l'avance-mézail et la mentonnière. Le timbre est forgé en deux pièces avec une petite crête à sommet en bourrelet torsadé perforée de deux trous. L'avance, horizontale et en pointe, est rivée au mezail qui est en partie évidé de façon à évoquer un visage humain avec ses deux yeux en forme de S horizontaux et une petite bouche rectangulaire. Le devant du gorgerin est forgé d'une seule pièce avec la mentonnière ; l'arrière est rivé au timbre. Le pourtour du plat de l'avance et du gorgerin est en bourrelet torsadé et décoré d'une bande rabaissée, celle du gorgerin étant pourvue d'une file de rivets à calotte en laiton. En revanche, le bord du mezail est orné d'une bande surélevée. Arête médiane sur le mezail et sur la mentonnière ; l'avant du gorgerin est arrondi.

Il se ferme à l'encolure au moyen de deux courroies en cuir, manquantes, fixées de chaque côté au bas du timbre par des rivets. La fixation est complétée sur la joue droite par un œillet en bas du mezail qui reçoit un crochet rivé sur la mentonnière.

Surface externe peinte en noir.



5. Armet savoyard | Inv. C 878 (fig. 19 et 30.6)

2 100 g | Acier, laiton | Italie du Nord, vers 1600-1620

GODOY 1980, p. 31, pl. 7

> Il se compose de sept pièces, brunies, dont quatre, rivées deux par deux, sont pivotantes : l'avance-mézail et la mentonnière-gorgerin. Le timbre est forgé en deux pièces avec une petite crête à sommet en bourrelet torsadé. L'avance, légèrement arquée, est rivée au mézail qui est en partie évidé de façon à évoquer un visage humain avec des yeux en forme d'amandes horizontales et une sorte de moustache aux extrémités relevées et retournées. Au-dessous de celle-ci se trouve un petit trou rectangulaire dans l'axe du mézail ; deux autres orifices sont ménagés près du bord gauche. Le devant du gorgerin est rivé à la mentonnière et l'arrière au timbre. Le pourtour du gorgerin, orné d'une file de rivets à calotte en laiton, est en bourrelet lisse, et celui des arcs de l'avance est grossièrement retourné vers l'intérieur. Arête médiane sur le mézail et sur la mentonnière ; l'avant du gorgerin est pointu.

Il se ferme à droite au moyen de deux œillets, l'un sur le mézail, l'autre sur la mentonnière, qui reçoivent deux crochets rivés respectivement sur la mentonnière et le timbre.

Dégâts à l'arrière du gorgerin.

Surface externe peinte en noir.

>> Cet armet présente une curiosité qui nous semble importante pour l'étude des armets du type dit « savoyard ». En bas du mézail et peu visible sous la peinture noire, on distingue le tracé gravé du contour d'une grande bouche, comme celle des armets C 876 (cat. 1), C 874 (cat. 2) et C 883 (cat. 3). Cette bouche jamais évidée, ni travaillée, fut remplacée par une ouverture en forme de moustache. S'agit-il d'un repentir de l'armurier ? Existait-il des modèles préfabriqués plus ou moins modifiés ensuite selon le goût du commanditaire ? Cela est fort probable vu la variété de formes de ces armets.



6. Armet savoyard | Inv. C 769 (fig. 27 et 30.7)

2 140 g | Acier, laiton, cuir, tissu | Italie du Nord, vers 1600-1620

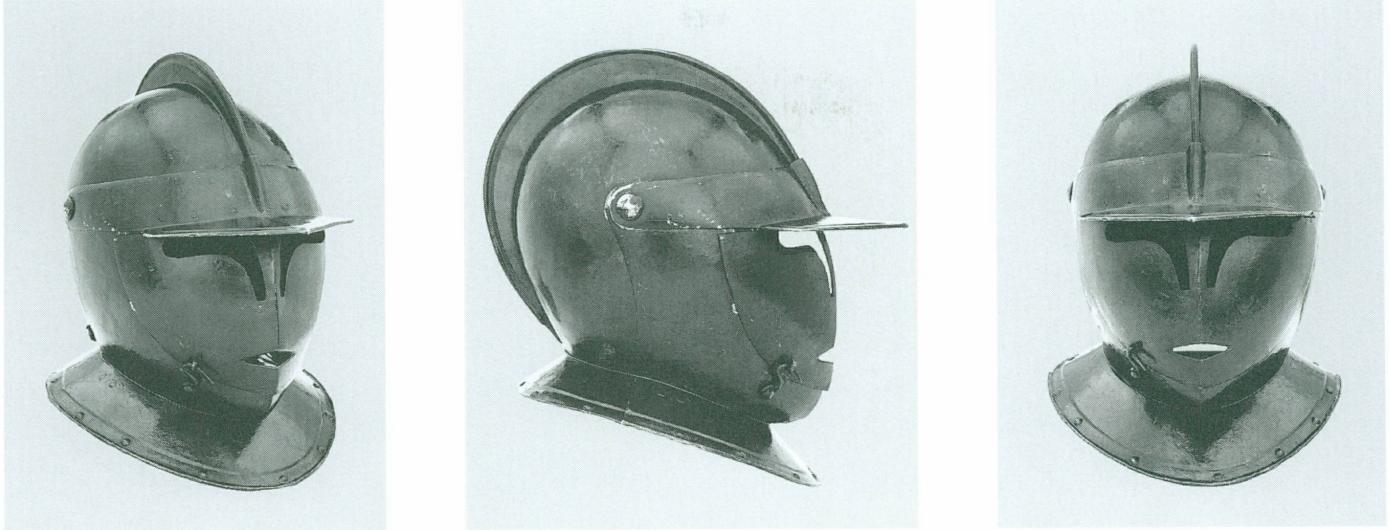
Inédit

> Il se compose aujourd’hui de cinq pièces, brunies, dont trois sont pivotantes : l’avance-mézail et la mentonnière. Deux autres pièces manquent, le devant et l’arrière du gorgerin, qui étaient respectivement rivés à la mentonnière et au timbre. Ce dernier est forgé en deux pièces avec une petite crête à sommet en bourrelet lisse. L’avance, horizontale et en pointe, est rivée au mezail qui est en partie évidé de façon à évoquer un visage humain avec des yeux rectangulaires et une bouche festonnée se terminant en petit cercle aux commissures des lèvres. Le pourtour de l’avance et le bord supérieur des yeux sont en bourrelet torsadé, tandis que le reste des ouvertures du visage et les bords de l’avance, du mezail et de la zone faciale de la mentonnière sont biseautés. L’encolure est soulignée par une rangée de rivets à calotte en laiton. Arête médiane sur le mezail et sur la mentonnière. Il subsiste des restes des lanières en cuir et du tissu de l’ancienne garniture interne retenus par des rivets de bordure.

Il se ferme comme l’exemplaire C 878 (cat. 5); le crochet rivé sur la mentonnière est cassé et celui rivé sur le timbre manque.

Endommagé par un enfoncement en haut du timbre, à gauche, à la suite d’un coup probablement volontaire destiné à éprouver la solidité du casque.

Surface externe peinte en noir et coulures visibles.



7. Armet savoyard | Inv. C 910 (fig. 30.9)

2550 g | Acier, tissu, cuir | Italie du Nord, vers 1600-1620

Inédit

> Il se compose de six pièces, brunies, dont quatre, rivées deux par deux, sont pivotantes : l'avance-mézail et la mentonnière-gorgerin. Le timbre à crête est formé par les deux autres pièces forgées ensemble, et dont le bas constitue l'arrière du gorgerin ; le sommet de la crête est en bourrelet lisse avec gouttière latérale adjacente de chaque côté. L'avance, horizontale et en pointe, est rivée au mezail qui est en partie évidé de façon à évoquer un visage humain avec des yeux en forme d'extrémité de crosse de hockey et une petite bouche en losange. Le pourtour du plat de l'avance, du bord facial de la mentonnière et du gorgerin est en bourrelet lisse et décoré d'une bande rabaisée, celle du gorgerin étant pourvue d'une file de rivets. Par ailleurs, certains bords des pièces sont soulignés par un trait gravé. Arête médiane sur le mezail et sur la mentonnière ; l'avant du gorgerin est arrondi. Il subsiste des restes du tissu de l'ancienne garniture interne, retenus par des rivets de bordure.

Il se ferme à l'encolure au moyen de deux courroies en cuir, manquantes, fixées de chaque côté au bas du timbre par des rivets ; des restes de ces courroies subsistent autour des rivets. La fixation est complétée, sur la joue droite, par un œillet en bas du mezail qui reçoit un crochet rivé sur la mentonnière.

Surface externe peinte en noir et coulures visibles.

>> Semblable à l'exemplaire C 896 (cat. 8).

Des exemplaires semblables sont conservés à Graz<sup>156</sup>, à Dresde<sup>157</sup>, à Morges<sup>158</sup> et à Philadelphie<sup>159</sup>, celui de Philadelphie provenant de la collection de Dresde. Les exemplaires de Dresde et de Philadelphie sont gravés comme les armures auxquelles ils appartiennent.  
 >>> EHRENTHAL 1899, p. 46, n° D 4-10 | HAENEL 1923, p. 36, pl. 18, fig. b | THEUMERT 1963, p. 64, n° 27 | KRENN 1971, pp. 56-57, n° 32-35, fig. 11 | SCHÖBEL 1975, p. 30, n° 38 | LAROCCA 1985, p. 20, fig. page de couverture | KRENN/KARCHESKI 1992, p. 12, fig. 18 | BÄUMEL 1995, pp. 86-87

156. Landeszeughaus

157. Historisches Museum, inv. M 65-70

158. Musée militaire vaudois, inv. 6519

159. Philadelphia Museum of Art, Kienbusch Collection, inv. 1977-167-36



8. Armet savoyard | Inv. C 896 (fig. 30.10)

2 290 g | Acier, tissu | Italie du Nord, vers 1600-1620

Inédit

> Semblable à l'exemplaire C 910 (cat. 7), mais avec le bord des ouvertures pour la vue en saillie, souligné par une bande surélevée, et une petite bouche en rectangle. Le pourtour du bord facial de la mentonnière, ici en bourrelet torsadé, est également accompagné d'une bande rabaissée. Deux orifices sur la crête. Arête médiane sur le mezail et sur la mentonnière ; l'avant du gorgerin est arrondi. Conserve également des restes du tissu de l'ancienne garniture interne, retenus par des rivets de bordure.

Il se ferme comme l'armet C 910 (cat. 7).

Petits dégâts à l'avance, où la pointe du plat a été pliée vers le bas.

Surface externe peinte en noir.



9. Armet savoyard | Inv. C 875 (fig. 30.11)

4 430 g | Acier, laiton, cuir | Italie du Nord, vers 1600-1620

Inédit

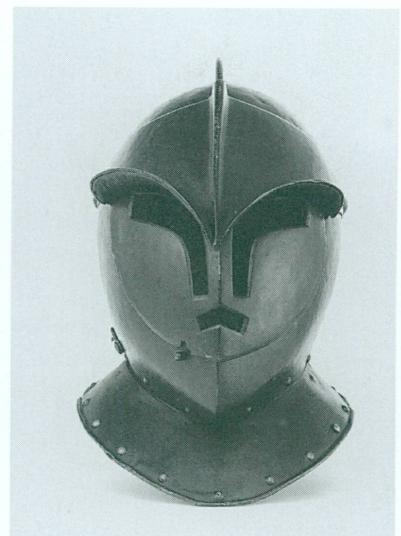
> Il se compose de sept pièces, brunies, dont quatre sont pivotantes : l'avance, le mézail et la mentonnière-gorgerin. Le timbre est forgé en deux parties avec une petite crête à sommet en bourrelet lisse. L'avance arquée rejoint la ligne médiane du mézail, qui est en partie évidé de façon à évoquer un visage humain avec des yeux en forme d'extrémité de crosse de hockey et une petite bouche formée de deux cercles reliés par un axe horizontal. Le devant du gorgerin est rivé à la mentonnière et l'arrière l'est au timbre. Le pourtour des arcs de l'avance et du gorgerin est en bourrelet torsadé, celui du gorgerin étant de plus pourvu d'une file de rivets à calotte en laiton ; les autres rivets, disposés le long de l'en-colure ou fixant le gorgerin, sont du même type. Le reste du pourtour de l'avance et les bords du bas du mézail et de la zone faciale de la mentonnière sont en bande surélevée. Arête médiane sur le mézail et sur la mentonnière ; l'avant du gorgerin est légèrement pointu. Conserve des restes des lanières en cuir de la garniture interne.

Il se ferme à droite au moyen de deux œillets, l'un sur le mézail, l'autre sur la mentonnière, qui reçoivent deux crochets rivés respectivement sur la mentonnière et sur le timbre.

Dégâts au mézail, à la base de l'axe intermédiaire de la vue.

Surface externe peinte en noir et coulures visibles à l'intérieur.

>> Semblable à l'exemplaire C 898 (cat. 10).



10. Armet savoyard | Inv. C 898 (fig. 30.12)

2410 g | Acier, laiton, cuir | Italie du Nord, vers 1600-1620

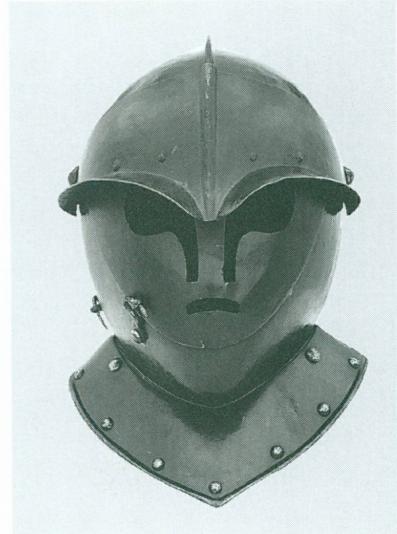
Inédit

> Semblable à l'exemplaire C 875 (cat. 9). Il se compose de sept pièces, brunies, dont quatre rivées deux par deux sont pivotantes : l'avance-mézail et la mentonnière-gorgerin. La bouche, ici en forme d'accent circonflexe, montre, comme les yeux, des bords biseautés et adoucis. Le pourtour des arcs de l'avance et du gorgerin est en bourrelet lisse, celui du gorgerin étant de plus pourvu d'une file de rivets à calotte en laiton, peints en noir. D'autres rivets semblables soulignent l'encolure. Arête médiane sur le mezail et sur la mentonnière ; l'avant du gorgerin est arrondi. Conserve des restes des lanières en cuir de la garniture interne.

Il se ferme à droite au moyen d'un œillet sur le bas du timbre qui reçoit un crochet rivé sur la mentonnière ; un autre œillet, placé sur l'avant de la mentonnière, s'engage dans une petite échancrure du bord du mezail, mais, curieusement, celui-ci est dépourvu de crochet de fixation et semble n'en avoir jamais eu.

Surface externe peinte en noir.

>> Semblable à l'exemplaire C 875 (cat. 9).



11. Armet savoyard | Inv. C 771 (fig. 14 et 30.13)

2260 g | Acier, laiton, cuir | Italie du Nord, vers 1600-1620

Inédit

> Il se compose de sept pièces, brunies, dont quatre rivées deux par deux sont pivotantes : l'avance-mézail et la mentonnière-gorgerin. Le timbre est forgé en deux parties avec une petite crête à sommet en bourrelet lisse. L'avance arquée rejoint la ligne médiane du mezail, qui est en partie évidé de façon à évoquer un visage humain avec des yeux en forme d'extrémité de crosse de golf et une petite bouche en arc de cercle. Le devant du gorgerin est rivé à la mentonnière et l'arrière l'est au timbre. Le pourtour du gorgerin est en bourrelet lisse pourvu d'une file de rivets à calotte en laiton. Les autres rivets fixant le gorgerin sont du même type, mais plus grands, tandis que ceux reliant l'avance et le mezail sont simplement en fer et aplatis. Ces derniers sont à tête plate, placée à l'intérieur, tandis que les points visibles correspondent à l'extrémité de la tige du rivet aplatie par frappe. Pas d'arête médiane sur le mezail et sur la mentonnière ; l'avant du gorgerin est légèrement pointu. Conserve des restes des lanières en cuir de la garniture interne.

Il se ferme à droite au moyen de deux œillets, l'un sur le mezail, l'autre sur la mentonnière, qui reçoivent deux crochets rivés respectivement sur la mentonnière et sur le timbre. Dégâts à l'arrière du gorgerin et zone faciale aplatie.

Surface externe peinte en noir et coulures visibles à l'intérieur du mezail.

>> Semblable à l'exemplaire C 893 (cat. 12).

Des exemplaires similaires sont conservés à Berlin<sup>160</sup>, à Milan<sup>161</sup> et à Zurich<sup>162</sup>; un autre, analogue, se trouve à Ingolstadt<sup>163</sup>.

>>> QUAAS 1992, p. 116 et p. 118, n° 162 | GESSLER 1928, p. 78 et pp. 145-146, pl. 25 et 38

160. Deutsches historisches Museum, Zeughaus, inv. 1989/1147

161. Castello Sforzesco, Civiche raccolte d'arte applicata ed incisioni, inv. 514

162. Musée national suisse, inv. LM 15.038

163. Bayerisches Armeemuseum



12. Armet savoyard | Inv. C 893 (fig. 30.14)

2 300 g | Acier, cuir | Italie du Nord, vers 1600-1620

Inédit

> Semblable à l'exemplaire C 771 (cat. 11), mais avec arête médiane sur le mézail et sur la mentonnière et petite bouche en forme d'accent circonflexe. Le pourtour de l'avance est en bande surélevée, à l'exception de celui des arcs qui est en bourrelet lisse. Celui du gorgerin, également en bourrelet lisse, est décoré d'une bande rabaissée pourvue d'une file de rivets. Conserve des restes des lanières en cuir de la garniture interne.

Il se ferme comme l'exemplaire C 771 (cat. 11).

Cet armet porte à l'intérieur, sur le mézail et le gorgerin, trois points frappés disposés en triangle comme marques de repère pour l'assemblage des pièces.

Petite fissure à l'intersection des deux arcs de l'avance.

Surface externe peinte en noir et coulures visibles à l'intérieur du mézail.



13. Armet savoyard | Inv. C 880 (fig. 31.1)

3 190 g | Acier, laiton, cuir | Italie du Nord, vers 1600-1620

GODOY 1980, pp. 31-32, pl. 7

> Il se compose de sept pièces, brunies, dont quatre, rivées deux par deux, sont pivotantes : l'avance-mézail et la mentonnière-gorgerin. Le timbre est forgé en deux parties, avec une petite crête à sommet en bourrelet lisse et gouttière latérale adjacente de chaque côté. L'avance, horizontale et en pointe, est rivée au mezail qui est en partie évidé de façon à évoquer un visage humain, avec des yeux en forme d'étroits rectangles horizontaux dont le bord inférieur replié fait saillie vers l'extérieur, et une bouche en losange bordée d'un trait gravé évoquant simultanément les lèvres et la moustache. Le pourtour du gorgerin, du plat de l'avance et du bord facial de la mentonnière est en bourrelet lisse ; les deux premiers sont soulignés par un trait gravé formant une bande, tandis que le dernier est accompagné d'une bande rabaissée. De plus, le bord de certaines autres pièces est souligné par un trait gravé. Une file de rivets à calotte en laiton orne l'avance et le gorgerin. Arête médiane sur le mezail et sur la mentonnière ; l'avant du gorgerin est arrondi. Conserve des restes des lanières en cuir de l'ancienne garniture interne.

Il se ferme comme les exemplaires C 878 (cat. 5) et C 769 (cat. 6) ; le crochet rivé sur la mentonnière manque.

Surface externe peinte en noir.

>> Un armet différent, mais dans le même esprit, est conservé à Leeds<sup>164</sup>.

164. Royal Armouries, inv. IV. 507



14. Armet savoyard | Inv. C 885 (fig. 31.2)

2 660 g | Acier, cuir | Italie du Nord, vers 1600-1620

Inédit

> Il se compose de six pièces, brunies, dont quatre, rivées deux par deux, sont pivotantes : l'avance-mézail et la mentonnière-gorgerin. Le timbre est forgé en deux pièces, avec une petite crête à sommet en bourrelet lisse et gouttière latérale adjacente de chaque côté ; cette crête est perforée d'un trou à l'arrière. L'avance, horizontale et en pointe, est rivée au mezail qui est en partie évidé de façon à évoquer un visage humain avec des yeux en forme d'étronds rectangles horizontaux dont le bord inférieur replié fait saillie vers l'extérieur, et une bouche en losange. L'avant du gorgerin est rivé à la mentonnière, l'arrière est forgé d'une seule pièce avec les deux éléments du timbre. Le pourtour du plat de l'avance et du gorgerin est en bourrelet lisse et décoré d'une bande rabaisée, la bande du gorgerin étant pourvue d'une file de rivets. Par ailleurs, le bord de certaines pièces est souligné par un trait gravé. Arête médiane sur le mezail et sur la mentonnière ; l'avant du gorgerin est arrondi. Il se ferme à l'encolure au moyen de deux courroies en cuir, manquantes, fixées de chaque côté au bas du timbre par des rivets. La fixation se complète sur la joue droite par un œillet en bas du mezail, qui reçoit un crochet rivé sur la mentonnière ; des restes de ces courroies subsistent autour des rivets.

Endommagé par un enfoncement à l'arrière du gorgerin et petite réparation en bas de la bouche.

Surface externe peinte en noir et coulures visibles.

>> Semblable aux exemplaires C 880 (cat. 13), C 886 (cat. 15), C 902 (cat. 16) et C 907 (cat. 17).

Des exemplaires analogues pourvus de rosettes d'aération entre les yeux et la bouche sont conservés à Copenhague<sup>165</sup>, à Ingolstadt<sup>166</sup>, à Leeds<sup>167</sup>, à Munich<sup>168</sup> et à Vienne<sup>169</sup>. Un armet différent, mais dans le même esprit, avec une bouche en croissant, se trouve à Varsovie<sup>170</sup>.

>>> DÜRIEGL *et alii* 1977, p. 155, n° 663, fig. 48 | ZYGULSKI 1984, pp. 144-145, n° 143 a

165. Tøjhusmuseet, inv. Sj 225

166. Bayerisches Armeemuseum

167. Royal Armouries, inv. IV. 588

168. Bayerisches Nationalmuseum

169. Historisches Museum der Stadt Wien,  
inv. 162.914

170. Muzeum Wojska Polskiego, inv. 591x



15. Armet savoyard | Inv. C 886 (fig. 31.3)

2 150 g | Acier, tissu, cuir | Italie du Nord, vers 1600-1620

Inédit

> Semblable aux exemplaires C 885 (cat. 14), C 902 (cat. 16) et C 907 (cat. 17), mais sans trou sur la crête. Conserve, fait exceptionnel, comme le C 907 (cat. 17), sa garniture d'origine en bourre de chanvre et toile de lin qui recouvre, d'une part, l'intérieur du timbre et l'arrière du gorgerin, et, d'autre part, l'intérieur de la mentonnière et de l'avant du gorgerin. Le rembourrage se limite au timbre-gorgerin.

Il se ferme comme l'armet C 885 (cat. 14) et conserve des restes des courroies en cuir autour des rivets de fixation.

Réparation d'époque au centre de l'arrière du gorgerin par l'adjonction d'une plaquette rivée ; cette réparation a été effectuée avant la pose de la garniture interne.

Surface externe peinte en noir.



16. Armet savoyard | Inv. C 902 (fig. 31.4)

2070 g | Acier, tissu | Italie du Nord, vers 1600-1620

DEMOLE 1922, pp. 11-12, fig. 4

> Semblable aux exemplaires C 885 (cat. 14), C 886 (cat. 15) et C 907 (cat. 17); crête perforée d'un trou. Les bords de l'avance-mézail et de la mentonnière-gorgerin sont soulignés par un trait gravé qui délimite une bande polie rehaussant le pourtour. Sur le côté gauche de la mentonnière-gorgerin, cette bande était, avant restauration, recouverte de peinture, preuve que le casque avait été repeint. Conserve des restes du tissu de l'ancienne garniture interne retenus par des rivets de bordure.

Réparation d'époque au centre de l'arrière du gorgerin par l'adjonction d'une plaquette rivée.

Surface externe peinte en noir.



17. Armet savoyard | Inv. C 907 (fig. 31.5)  
2230 g | Acier, tissu | Italie du Nord, vers 1600-1620  
Inédit

> Semblable aux exemplaires C 885 (cat. 14), C 886 (cat. 15) et C 902 (cat. 16). Il est pourvu d'un porte-plumail tronconique sur la nuque et présente, comme les armets C 885 (cat. 14) et C 902 (cat. 16), un trou sur la crête. Conserve, fait exceptionnel, comme le C 886 (cat. 15), sa garniture d'origine en bourre de coton ou de soie et sergé de laine gratté sur la face externe, qui recouvre, d'une part, l'intérieur du timbre et l'arrière du gorgerin, et, d'autre part, l'intérieur de la mentonnière et de l'avant du gorgerin. Le rembourrage se limite au timbre-gorgerin, tandis que dans la mentonnière-gorgerin le sergé ne subsiste qu'en partie.

Surface externe peinte en noir et coulures visibles.



18. Armet savoyard | Inv. C 909 (fig. 31.6)

2 140 g | Acier, cuir | Italie du Nord, vers 1600-1620

Inédit

> Il se compose de six pièces, brunies, dont quatre rivées deux par deux sont pivotantes : l'avance-mézail et la mentonnière-gorgerin. Le timbre est forgé en deux pièces, avec une petite crête à sommet en bourrelet lisse. L'avance, horizontale et en pointe, est rivée au mezail qui est en partie évidé de façon à évoquer un visage humain avec des yeux en forme d'élargis rectangles horizontaux dont le bord inférieur replié fait saillie vers l'extérieur, et une bouche en V qui, à la suite d'une cassure, donne l'illusion d'être en Y ; au-dessous des yeux, deux carrés d'aération dotés chacun de neuf orifices ronds. Le devant du gorgerin est rivé à la mentonnière et l'arrière l'est au timbre. Le pourtour du plat de l'avance, de la zone faciale de la mentonnière et du gorgerin est en bourrelet lisse, celui du gorgerin étant pourvu d'une file de rivets. Arête médiane sur le mezail et sur la mentonnière ; l'avant du gorgerin est arrondi. Conserve des restes des lanières en cuir de l'ancienne garniture interne.

Il se ferme à l'encolure au moyen de deux courroies en cuir, manquantes, fixées de chaque côté au bas du timbre par des rivets ; des restes de ces courroies subsistent autour des rivets. L'avance-mézail, dépourvue de tout système de fixation à la mentonnière, reste pivotante. Petite réparation au front du timbre, fissure au bas du mezail et dégâts à l'arrière du gorgerin, au centre, où il manque un fragment consécutif à une découpe rectangulaire moderne. Surface externe peinte en noir et coulures visibles.



19. Armet savoyard | Inv. C 891 (fig. 20 et 31.8)

3 850 g | Acier, or | Italie du Nord, vers 1580

BOSSON 1952, p. 19, pl. IX | GODOY 1980, p. 30, pl. 6

> Il se compose de cinq pièces, brunies et rehaussées de filets dorés, dont trois sont pivotantes : l'avance et la mentonnière-ventail, constituée de deux parties symétriques mobiles autour de charnières fixées sur le timbre au niveau des tempes. Le timbre est formé par les deux autres pièces forgées ensemble et leur union est soulignée par un bourrelet torsadé. L'avant du gorgerin est rivé à la mentonnière et l'arrière l'est au timbre. L'avance fortement arquée rejoints la ligne médiane de la mentonnière-ventail. Le bord supérieur de celle-ci est découpé de manière à représenter la moitié inférieure des yeux ; au-dessous, une petite bouche rectangulaire ajourée. Le pourtour des arcs de l'avance, des yeux et du gorgerin est orné d'une bande rabaisée, tandis que les orbites sont soulignées par un trait gravé, que l'on retrouve sur d'autres zones de l'armet. Arête médiane sur le mazail et sur la mentonnière ; l'avant du gorgerin est arrondi.

Il se ferme par-devant au moyen d'un crochet sur le gorgerin qui, en s'engageant dans un œillet, fixe les deux joues de la mentonnière-ventail une fois celle de droite rabattue sur celle de gauche.

>> Le Musée d'art et d'histoire possède un autre armet d'une structure semblable, le C 887, pourvu de deux ouvertures en quart de cercle pour la vue ; cet exemplaire sans bouche, qui n'évoque pas un visage ou un masque humain, n'est pas de type savoyard. Deux exemplaires différents, mais dans le même esprit, dont l'avance est forgée d'une seule pièce avec le timbre, sont conservés à Zurich<sup>171</sup> et à Leeds<sup>172</sup> ; le premier est doté d'une bouche, remplacée dans la pièce de Leeds par des rosettes d'aération.

>>> DUFTY/REID 1968, pl. CVI

171. Musée national suisse, inv. KZ 871

172. Royal Armouries, inv. IV. 485



20. Armet savoyard | Inv. C 882 (fig. 2 et 31.9)  
5 065 g | Acier | Italie du Nord, vers 1600-1620  
DEMMIN 1869, p. 303, n° 175 | GODOY 1980, p. 31, pl. 7

> Il se compose de cinq pièces, brunies, dont trois sont pivotantes : l'avance, le mazail et la mentonnière. Le timbre sans crête est formé par les deux autres pièces forgées ensemble ; la calotte de gauche est rabattue sur celle de droite et leur union est soulignée par une étroite bande légèrement torsadée. Le devant du gorgerin est rivé à la mentonnière et l'arrière au timbre. L'avance, fortement arquée, rejoint la ligne médiane du mazail. Le bord supérieur de celui-ci est découpé de manière à représenter la moitié inférieure des yeux ; au-dessous, une petite bouche évidée, inscrite dans un triangle. Le pourtour des arcs de l'avance, des yeux et du gorgerin est en bourrelet torsadé qui contient le fil de fer qui a servi à la façonnner. À l'exception du gorgerin qui est décoré d'une bande rabaissée pourvue d'une file de rivets, ces pourtours sont soulignés par un trait gravé. Le bord de la mentonnière, caché sous le mazail et en partie visible à travers la bouche, est torsadé. Arête médiane sur le mazail et sur la mentonnière ; l'avant du gorgerin est arrondi. Il se ferme à droite au moyen de deux œilletts, l'un sur le mazail, l'autre sur la mentonnière, qui reçoivent deux crochets rivés respectivement sur la mentonnière et sur le timbre ; le crochet rivé sur le timbre manque. Endommagé au mazail, sous les yeux et à la joue gauche. Surface externe peinte en noir.

>> Semblable à l'exemplaire 5374 (cat. 21).

Des exemplaires semblables, plus ou moins proches, sont conservés à Leeds<sup>173</sup>, à Monselice en Vénétie<sup>174</sup>, à New York<sup>175</sup>, à Paris<sup>176</sup>, à Philadelphie<sup>177</sup>, à Ravenne<sup>178</sup>, à Worcester (Mass.)<sup>179</sup>. D'autres pièces de ce type figuraient dans les collections de Cosson (1880), de Rudolph von Berthold (1898), de Rutherford Stuyvesant (1914) et de A. N. Kennard (1963). À ces armets, il faudrait ajouter ici d'autres pièces analogues, présentant une ressemblance visuelle, qui ont une avance arquée très prononcée et un mazail à large ouverture faciale trilobée ou reliant les yeux à la bouche ; elles se trouvent à Paris<sup>180</sup>, à Rome<sup>181</sup> et à Stockholm<sup>182</sup>.

>>> COSSON/BURGES 1880, p. 64, n° 63-64, fig. 59-60 | ROBERT 1890, pp. 190-191 | DILLON 1910, p. 122, pl. 24 | DEAN 1914, p. 26, n° 19 | FFOULKES 1916, p. 180 | CHARLES 1959, fig. p. 62 | GRANCAY 1961, p. 101 et pp. 114-115 | REUCK 1963, p. 19, n° 40 | DI CARPEGNA 1969, p. 19, n° 87 | HAYWARD 1980, p. 36, n° 19, fig. 18 | BOCCIA 1989, pp. 41-42, n° 8 | PYHRR 2000, p. 39, n° 62

173. Royal Armouries, inv. IV. 47-49,  
IV. 1050 et IV. 1051

174. Castello

175. Metropolitan Museum of Art,  
inv. 14.25.516

176. Musée de l'Armée, inv. H. 134,  
H. PO 168

177. Philadelphia Museum of Art, Kienbusch  
Collection, inv. 1977-67-98

178. Museo nazionale, inv. V.C.B. 11

179. John Woodman Higgins Armory,  
inv. 609 et 2878

180. Musée de l'Armée, inv. H. PO 164

181. Collezione Odescalchi, Palazzo Venezia,  
inv. 1293

182. Armémuseum, inv. AM 10254



21. Armet savoyard | Inv. 5374 (fig. 31.10)

4995 g | Acier | Italie du Nord, vers 1600-1620 | Don Anne Sarasin, 1903

Inédit

> Semblable à l'exemplaire C 882 (cat. 20), mais pourvu d'une avance horizontale et en pointe. Il se compose actuellement de cinq pièces, brunies, dont trois sont pivotantes : l'avance, le mézail et la mentonnière, à laquelle était rivé, à l'origine, l'avant du gorgerin qui manque. Le timbre sans crête est formé par les deux autres pièces forgées ensemble ; la calotte de droite est rabattue sur celle de gauche et onze rivets de fixation les unissent. Le bord supérieur du mézail est découpé de manière à représenter la moitié inférieure des yeux, tandis qu'au-dessous une ouverture rectangulaire aux petits côtés arrondis simule une bouche. Tant le pourtour du gorgerin, orné d'une bande rabaissée, que le plat de l'avance et le bord du front du timbre, sont en bourrelet aplati. Le bord de la mentonnière, du mézail avec ses orbites et du reste de l'avance est souligné par un trait gravé. Sur l'axe du timbre, deux traits parallèles formant une bande délimitent la juxtaposition des deux calottes. Par ailleurs, les contours du timbre et de la mentonnière sont parsemés d'orifices destinés à recevoir les rivets qui fixaient autrefois sa garniture interne. Arête médiane sur le mézail et sur la mentonnière. Il se ferme, d'une part, au moyen d'une courroie à boucle fixée sur la nuque de l'armet, et, d'autre part, sur la joue droite, par un œillet recevant un crochet, rivés respectivement sur la mentonnière et le bas du mézail. Ces différents éléments de fixation ont disparu, mais les orifices destinés à les recevoir attestent ce système de fermeture. Endommagé au gorgerin, où la pièce antérieure manque, et à l'avance, dont les extrémités, cassées dans la région des pivots – peut-être à la suite d'un accident – furent jadis réparées par l'adjonction de deux plaquettes rivées.

>> Des exemplaires semblables sont conservés à Florence<sup>183</sup>, à Paris<sup>184</sup> et à Milan<sup>185</sup>. D'autres, analogues mais dépourvus de bouche, figurent à Bologne<sup>186</sup>, à Florence<sup>187</sup> et à Vienne<sup>188</sup> ; l'armet de Florence, incomplet, finement gravé et doré, est rattaché à l'œuvre de l'armurier Pompeo della Cesa (vers 1537-1610). Un autre exemplaire analogue, avec six rainures d'aération en grille entre les yeux et la bouche, se trouve à Munich<sup>189</sup>.

>>> LENSI 1917, p. 78, n° 339, pl. XXX | LENSI 1918, p. 463, n° 2810, pl. CXVIII | BOCCIA 1975, p. 67, p. 75, n° 51 et 98, fig. 58 et 90 | COLLURA 1980, p. 31, n° 47 | BOCCIA/GODOY 1985, p. 91, n° 45, fig. 67 | BOCCIA 1991, p. 55, n° 14

183. Museo Stibbert, inv. 339

184. Musée de l'Armée, inv. H. PO 168

185. Museo Poldi Pezzoli, inv. 2064

186. Museo civico medievale, inv. 3298

187. Museo Stibbert, inv. 2810

188. Hofjagd- und Rüstkammer, inv. A 1180

189. Bayerisches Nationalmuseum



22. Armet savoyard | Inv. E 15 (fig. 6 et 31.12)

5055 g | Acier | Italie du Nord, vers 1600-1620

DEMOLE 1922, p. 12, fig. 6 | BOSSON 1952, pp. 8-9, pl. IX | GODOY 1980, p. 32, pl. 8 |

DONDI/CARTESEGNA 1982, p. 339, n° 49-49a

> Il se compose de sept pièces, brunies, dont quatre sont pivotantes, deux étant rivées ensemble : l'avance, le mézail et la mentonnière-gorgerin. Le timbre est forgé en deux parties avec une petite crête à sommet en bourrelet lisse. Porte-plumail rivé sur la nuque. L'avance, horizontale et en pointe, et le mézail, sont indépendants. Le mézail est échancré longitudinalement en haut pour assurer une vue dégagée et il est doté, au centre, d'une tige qui le relie au front du timbre, protégeant ainsi l'axe de la vision ; ici, rebord en saillie avec de part et d'autre de l'axe du mézail cinq trous de ventilation. Celle-ci se complète par deux orifices à l'intérieur d'une grande bouche stylisée gravée au trait. L'avant du gorgerin est rivé à la mentonnière et l'arrière au timbre. Chacune de ces deux pièces est travaillée par repoussage de façon à simuler deux lames, dont l'inférieure est ornée d'une bande rabaisée garnie d'une file de rivets. Le pourtour du plat de l'avance et du gorgerin est en bourrelet lisse. Arête médiane sur le mézail et sur la mentonnière ; l'avant du gorgerin est arrondi. Il se ferme à droite au moyen de deux œilletts, l'un sur le mézail, l'autre au bas du timbre, qui reçoivent deux crochets rivés sur la mentonnière.

Cet armet fait partie de l'armure E 15, dite « de Brunaule ».

>> Bien qu'étant structurellement différent, il présente des analogies faciales avec l'exemplaire C 894 (cat. 23).



23. Armet savoyard | Inv. C 894 (fig. 31.13)

2730 g | Acier, laiton, cuir | Italie du Nord, vers 1600-1620

DEMOLE 1922, pp. 11-12, fig. 4

> Il se compose de huit pièces, brunies, dont quatre sont pivotantes, parmi lesquelles deux sont rivées : l'avance, le mezail et la mentonnière-gorgerin. Le timbre est forgé en deux parties avec une crête à sommet en bourrelet lisse et gouttière latérale adjacente de chaque côté. Le champ du timbre est orné de vingt-quatre nervures repoussées, dont douze se prolongent sur le front de l'avance. Celle-ci, arquée, rejoint la ligne médiane du mezail. Ce dernier, rivé à la mentonnière en bas, aux extrémités latérales, bascule en avant s'il n'est pas retenu par la tête d'une lamelle-ressort fixée sur la mentonnière. Le mezail est échancré longitudinalement en haut pour assurer une vue dégagée ; ici, le bord est replié, formant une nervure creuse en demi-bourrelet, et, au centre, il est doté d'une tige rivée qui relie le mezail au front du timbre, protégeant ainsi l'axe de la vision (déjà en partie défendue par les arcades de l'avance). Plus bas, il présente une bouche stylisée, en léger relief, avec deux trous de ventilation. L'avant du gorgerin est rivé à la mentonnière et l'arrière l'est au timbre. Chacune de ces deux pièces est travaillée par repoussage, de façon à simuler deux lames, dont l'inférieure serait ornée d'une bande rabaissée chargée d'une file de rivets. À l'avant du gorgerin, sous le menton, se trouve une bosse provoquée intentionnellement qui pourrait être considérée, à première vue, comme la marque d'épreuve d'un coup de feu, tiré depuis l'intérieur, destiné à tester la solidité de la pièce. Cependant, la surface interne de cette bosse est martelée, ce qui est incompatible avec l'effet d'un coup de feu qui aurait dû produire une dépression lisse. Un martèlement a posteriori est peu probable, d'autant qu'on en conçoit mal la raison, ce qui permet de mettre en avant l'éventualité d'un test de solidité fait à l'aide d'un instrument pointu. Le pourtour du front du timbre est en bourrelet lisse, comme celui des arcades de l'avance, du dessous de la vue, du bord facial de la mentonnière et du gorgerin, qui de plus est décoré d'une bande rabaissée, celle du gorgerin étant pourvue d'une file de rivets à calotte en laiton ; en outre, un trait gravé souligne partiellement le bord de certaines pièces. Les rivets de fixation du gorgerin, contrairement à ceux du mezail, sont dépourvus de calotte en laiton. Arête médiane sur le mezail et sur la mentonnière ; l'avant du gorgerin est arrondi. Conserve des restes des lanières en cuir de la garniture interne.

Il se ferme à droite par un œillet sur la mentonnière qui reçoit un crochet rivé au bas du timbre. Le mézail est maintenu relevé par une languette à épaulement faisant office de ressort, qui, poussée, permet son abaissement; cette languette est fixée à l'intérieur de la mentonnière, mais l'épaulement, ou tête, dépasse à l'extérieur par une ouverture ad hoc. Cette pièce porte sur la surface externe des éléments la constituant un point de repère frappé, sorte de marque d'assemblage.

Deux rivets en laiton manquent.

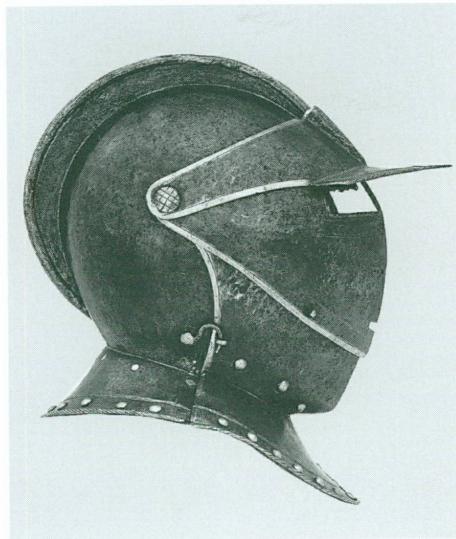
>> Analogue à l'exemplaire C 901 (cat. 34).

Cet armet est semblable à celui de la fameuse armure du duc de Feria (1587-1634), gouverneur du Milanais en 1618-1625 et 1631-1633, conservée à Turin<sup>190</sup>. Un exemplaire similaire se trouve à Morges<sup>191</sup>.

>>> ANGELUCCI 1890, pp. 97-101, fig. 7 | THOMAS/GAMBER 1958, p. 828 | BOCCIA/COELHO 1967, p. 486, p. 525 et p. 530, n°s 429, 430-436 et 438-439 | THOMAS/GAMBER 1977, p. 1088 | DONDI/CARTESEGNA 1982, p. 339, n°s 49-49a | GODOY 1999, pp. 232-233, fig. 16-17 | PYHRR 1999, pp. 271-272, fig. 2-3

190. Armeria Reale, inv. B 44

191. Musée militaire vaudois, inv. 6518



24. Armet savoyard | Inv. C 900 (fig. 31.14)

3640 g | Acier, laiton | Italie du Nord, vers 1600-1620

Inédit

> Semblable aux quatre exemplaires C 885 (cat. 14), C 886 (cat. 15), C 902 (cat. 16) et C 907 (cat. 17), mais ici l'avance, horizontale et en pointe, et le mezail, sont indépendants. Il se compose de sept pièces, brunites, dont trois sont pivotantes : l'avance, le mezail et la mentonnière-gorgerin. Le timbre est forgé en deux pièces, avec une petite crête à sommet en bourrelet lisse. Le mezail évoque un visage humain et le bord supérieur est échancré de deux ouvertures rectangulaires pour la vue, dont le bord inférieur est en bourrelet torsadé, le tout encadré par un filet de bordure. Au-dessous se trouvent une rangée horizontale de sept trous d'aération ronds, celui du milieu étant un peu plus grand que les autres, puis, plus bas, un petit rectangle ajouré marquant l'emplacement de la bouche. L'avant du gorgerin est rivé à la mentonnière et l'arrière l'est au timbre. Le pourtour du plat de l'avance et du gorgerin est en bourrelet torsadé et décoré d'une bande rabaissée, celle du gorgerin étant pourvue d'une file de rivets à calotte en laiton. D'autres rivets du même type soulignent l'encolure de la mentonnière. Le reste du pourtour de l'avance, les bords du bas du mezail et les bords latéraux de la mentonnière sont soulignés par une bande polie délimitée par un trait gravé. Un autre trait encadre les ouvertures de la vue. Arête médiane sur le mezail et sur la mentonnière ; l'avant du gorgerin est légèrement pointu. Il se ferme à droite au moyen de deux œillets, l'un sur le mezail, l'autre sur la mentonnière, qui reçoivent deux crochets rivés respectivement sur la mentonnière et le timbre.

Dégâts à l'arrière du gorgerin, au centre, où il manque un fragment consécutif à une découpe rectangulaire moderne ; le crochet reliant le timbre et la mentonnière a disparu.

Cet armet fait partie de l'armure E 5.

>> Un exemplaire analogue, plus riche, doté de rosettes d'aération sous la fente pour la vision et d'une bouche rectangulaire se prolongeant en relief, est conservé à Morges<sup>192</sup>.

192. Musée militaire vaudois, inv. 6520



25. Armet savoyard | Inv. C 872 (fig. 31.15)

2440 g | Acier, laiton, cuir | Italie du Nord, vers 1600-1620

Inédit

> Il se compose de sept pièces, brunies, dont trois sont pivotantes : l'avance, le mézail et la mentonnière. Le timbre est forgé en deux pièces, avec une petite crête à sommet en bourrelet lisse ; la calotte de gauche est rabattue sur celle de droite, avec un petit épaulement au front et à la nuque. Le champ du timbre est orné de six nervures en creux alternant avec cinq arêtes saillantes qui se prolongent sur le front de l'avance. Avance horizontale et pointue. Le bord supérieur du mézail est échancré longitudinalement en haut pour assurer une vue dégagée ; ici, le bord est replié, formant une nervure saillante en bourrelet torsadé aplati, et, au centre, est doté d'une tige rivée finissant en pointe qui relie le mézail au front du timbre, protégeant ainsi l'axe de la vision. Au-dessous, un petit rectangle ajouré marque l'emplacement de la bouche. L'avant du gorgerin est rivé à la mentonnière et l'arrière au timbre. Le pourtour du gorgerin, du plat de l'avance et du bord facial de la mentonnière, en bourrelet torsadé, est décoré, sauf à la mentonnière, d'une bande rabaissée, celle du gorgerin étant pourvue d'une file de rivets à calotte en laiton. De plus, un trait gravé souligne le bord du front de l'avance, du mézail et des côtés de la mentonnière. Arête médiane sur le mézail et sur la mentonnière ; l'avant du gorgerin est arrondi. Conserve des restes des lanières en cuir de l'ancienne garniture interne.

Il se ferme à droite au moyen de deux oeillets, l'un sur le mézail, l'autre sur la mentonnière, qui reçoivent deux crochets rivés respectivement sur la mentonnière et sur le timbre. Petits dégâts sur le côté gauche de la mentonnière, où il y a une plaquette de réparation. Surface externe peinte en noir et coulures visibles.

>> Des exemplaires semblables, au timbre également travaillé en arêtes saillantes, mais dont le ventail est pourvu de rosettes d'aération, sont conservés à Berlin<sup>193</sup> et à Bruxelles<sup>194</sup>. Un autre armet analogue, avec l'avance rivée à un mézail présentant une nervure en saillie perforée d'orifices pour la vue, se trouve également à Bruxelles<sup>195</sup>.

>>> MÜLLER/KUNTER 1984, p. 169 et p. 349, n° 114

193. Deutsches historisches Museum, inv. W 59-4531

194. Musée royal de l'armée et d'histoire militaire, inv. 3993 et 5200

195. Musée royal de l'armée et d'histoire militaire, inv. 133



26. Armet savoyard | Inv. C 873 (fig. 32.1)  
3985 g | Acier, cuir | Italie du Nord, vers 1600-1620  
Inédit

> Il se compose de six pièces, brunies, dont quatre sont pivotantes : l'avance, le mazail et la mentonnière à laquelle est rivé l'avant du gorgerin. Le timbre à crête est formé par les deux autres pièces forgées ensemble, et dont le bas constitue l'arrière du gorgerin ; le sommet de la crête est en bourrelet torsadé. L'avance arquée rejoint la ligne médiane du mazail, qui est en partie évidé de façon à évoquer un visage humain avec des yeux en forme d'extrémité de crosse de golf. Le bord de la mentonnière, encadrant le visage, simule un bourrelet torsadé qui se prolonge sur le bord frontal du timbre. Le pourtour des ouvertures du mazail, des arcs de l'avance et du gorgerin est en bourrelet torsadé, celui du gorgerin étant pourvu d'une file de rivets, tandis que certains bords des pièces sont soulignés par un trait gravé. Arête médiane sur le mazail et sur la mentonnière ; l'avant du gorgerin est arrondi. Conserve des restes des lanières en cuir de la garniture interne. Il se ferme à droite au moyen de deux œillets, l'un sur le mazail, l'autre sur la mentonnière, qui reçoivent deux crochets, cassés, rivés respectivement sur la mentonnière et sur le timbre.

Surface externe peinte en noir.

>> Un armet semblable, exceptionnel, recouvert de velours à l'extérieur, est conservé à Vienne<sup>196</sup> ; il fait partie de l'armure de Henri de Bourbon, duc de Montpensier (1573, 1592-1608). Un autre exemplaire, également singulier, peint en blanc et marron, se trouve à Ingolstadt<sup>197</sup>.

>>> STÖCKLEIN 1846, p. 8, n° 25, pl. 10 | BOCCIA/GODOY 1985, p. 91, n° 44

196. Hofjagd- und Rüstkammer, inv. A 1532

197. Bayerisches Armeemuseum, inv. A 10677



27. Armet savoyard | Inv. C 770 (fig. 32.2)

1 140 g | Acier, tissu | Italie du Nord, vers 1600-1620

Inédit

> Il se compose de sept pièces, brunies, dont trois sont pivotantes : l'avance-mézail et la mentonnière. Le timbre sans crête est formé de deux pièces forgées ensemble. L'avance, horizontale et en pointe, et le mezail sont reliés par une plaquette intermédiaire à laquelle ils sont rivés. Le mezail est partiellement évidé de façon à évoquer un visage humain avec des yeux en forme d'extrémité de crosse de golf. L'avant du gorgerin est forgé d'une seule pièce avec la mentonnière, l'arrière étant rivé au timbre. Le pourtour du gorgerin et du plat de l'avance est en bourrelet avec des hachures simulant une torsade, celui du gorgerin étant souligné d'un trait gravé formant une bande pourvue d'une file de rivets. Arête médiane sur le mezail et sur la mentonnière ; l'avant du gorgerin est arrondi. Conserve des restes du tissu de la garniture interne sur les bords de la zone faciale et du gorgerin. Il se ferme à droite au moyen de deux œillets, l'un sur le mezail, l'autre au bas du timbre, qui reçoivent deux crochets rivés sur la mentonnière.

Dégâts à l'avance, où la pointe du plat, repliée vers le bas et fissurée, a été redressée.

Surface externe peinte en noir et coulures visibles.

>> Semblable à l'exemplaire C 879 (cat. 28).



28. Armet savoyard | Inv. C 879 (fig. 32.3)

1800 g | Acier, laiton | Italie du Nord, vers 1600-1620

Inédit

> Semblable à l'exemplaire C 770 (cat. 27), mais pourvu d'une petite crête à sommet en bourrelet lisse. Il se compose de cinq pièces, brunies, dont trois sont pivotantes : l'avance-mézail et la mentonnière. Le timbre est forgé en deux parties assemblées sur le haut de la crête et rivées d'une part à la nuque, d'autre part au centre du gorgerin. L'avance, horizontale et pointue, est rivée au mezail qui présente des ouvertures pour la vue en forme d'extrémité de crosse de golf. L'avant du gorgerin est forgé d'une seule pièce avec la mentonnière, l'arrière est rivé au timbre. Le pourtour du gorgerin, du plat de l'avance et du bord facial de la mentonnière est en bourrelet lisse, celui du gorgerin étant pourvu d'une file de rivets à calotte en laiton. Arête médiane sur le mezail et sur la mentonnière ; l'avant du gorgerin est arrondi.

Il se ferme à l'encolure au moyen d'une courroie en cuir qui manque, et sur la joue droite par un œillet en bas du mezail, qui reçoit un crochet rivé sur la mentonnière.

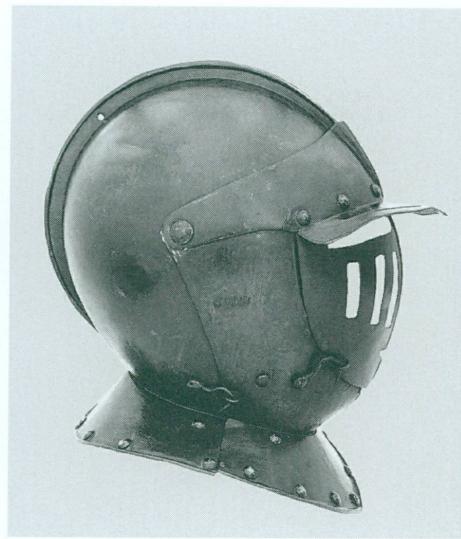
Endommagé au front et sur le côté gauche du timbre, à la mentonnière et au gorgerin ; la pointe de l'avance, cassée, manque. Plusieurs petits trous sur la crête, l'avance et le mezail, et un orifice moderne presque carré sur le côté gauche du timbre.

>> Deux exemplaires semblables sont conservés, l'un à Copenhague<sup>198</sup>, l'autre à Worcester (Mass.)<sup>199</sup>.

>>> GRANCSAY 1961, p. 100

198. Tøjhusmuseet

199. John Woodman Higgins Armory, inv. 156



29. Armet savoyard | Inv. C 905 (fig. 32.4)

1 690 g | Acier, laiton | Italie du Nord, vers 1600-1620

Inédit

> Il se compose de sept pièces, brunies, dont quatre, rivées deux par deux, sont pivotantes : l'avance-mézail et la mentonnière-gorgerin. Le timbre, formé de deux pièces forgées ensemble, comporte une petite crête à sommet en bourrelet lisse, perforée d'un trou. L'avance, horizontale et en pointe, est rivée au mezail qui, partiellement évidé, tend à évoquer un visage humain, avec des yeux rectangulaires et une petite bouche en losange séparés par six ouvertures rectangulaires verticales qui complètent la ventilation. Le pourtour du gorgerin, orné d'une file de rivets, est en bourrelet lisse, de même que celui du plat de l'avance, qui, lui, est souligné par une bande rabaissée. Le bord facial de la mentonnière, légèrement relevé, simule un bourrelet. Les rivets de fixation sont à calotte en laiton. Arête médiane sur le mezail et sur la mentonnière ; l'avant du gorgerin est légèrement pointu.

Il se ferme à droite au moyen de deux œilletts, l'un sur le mezail, l'autre sur la mentonnière, qui reçoivent deux crochets rivés respectivement sur la mentonnière et sur le timbre.

Cet armet porte à l'intérieur, sur l'ensemble des pièces, huit entailles triangulaires frappées comme marques de repère pour l'assemblage des pièces.

Endommagé et réparé à droite, sur l'avance, près du pivot, et sur la mentonnière.

Surface externe peinte en noir.

>> Semblable aux exemplaires C 899 (cat. 30) et C 906 (cat. 31).

Des exemplaires analogues sont conservés à Ingolstadt<sup>200</sup>, un autre, beaucoup plus réaliste, avec des moustaches en relief entre la grille et la bouche, se trouvant à Stockholm<sup>201</sup>.

>>> OSSBAHR 1897, p. 6, pl. XV

200. Bayerisches Armeemuseum

201. Livrustkammaren, inv. 5443 a



30. Armet savoyard | Inv. C 899 (fig. 32.5)

1 735 g | Acier, laiton, cuir | Italie du Nord, vers 1600-1620

Inédit

> Semblable aux exemplaires C 905 (cat. 29) et C 906 (cat. 31), également bruni. La crête du timbre est aussi perforée. Le pourtour du plat de l'avance et du gorgerin est en bourrelet torsadé et décoré d'une bande rabaissée, celle du gorgerin étant pourvue d'une file de rivets ; de plus, un trait gravé souligne le bord du front de l'avance, du mezail et des côtés de la mentonnière. Le bord facial de la mentonnière, légèrement relevé, simule un bourrelet. Les rivets de fixation sont à calotte en laiton. Arête médiane sur le mezail et sur la mentonnière ; l'avant du gorgerin est légèrement pointu. Conserve des restes des lanières en cuir de la garniture interne.

Il se ferme au moyen de deux courroies en cuir, fixées de chaque côté au bas du timbre par des rivets à calotte en rosette, en laiton. L'avance-mezail, dépourvue de tout système de fixation à la mentonnière, reste pivotante.

Cet armet porte à l'intérieur, sur l'ensemble des pièces, six entailles triangulaires frappées comme marques de repère pour l'assemblage des pièces.

Endommagé à l'avance, où la pointe du plat est repliée vers le bas, et petite réparation à droite par l'adjonction d'une plaquette rivée.

Surface externe décapée, autrefois peinte en noir.



31. Armet savoyard | Inv. C 906 (fig. 32.6)

2 505 g | Acier, laiton, cuir | Italie du Nord, vers 1600-1620

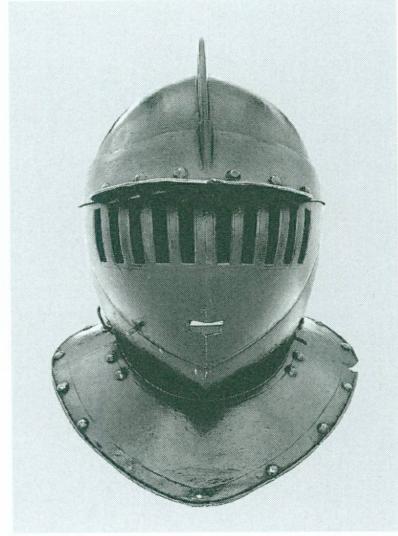
Inédit

> Semblable aux exemplaires C 905 (cat. 29) et C 899 (cat. 30), mais ici, exceptionnellement, le timbre est forgé d'une seule pièce et sa crête, plus haute, est à sommet arrondi et non en bourrelet. Le sommet de la crête du timbre et du front de l'avance est marqué de traits simulant une torsade, tandis que le bord du plat de l'avance et du gorgerin est en bourrelet torsadé accompagné d'un trait gravé formant une bande, celle du gorgerin étant pourvue d'une file de rivets ; de plus, un trait gravé souligne également le bord du front de l'avance, du mézail et de ses ouvertures, et de la mentonnière. Les rivets de fixation sont à calotte en laiton. Arête médiane sur le mézail et sur la mentonnière ; l'avant du gorgerin est légèrement pointu. Conserve des restes des lanières en cuir de la garniture interne. Il se ferme comme l'exemplaire C 905 (cat. 29).

Cet armet porte, à l'intérieur du gorgerin et à la nuque, quelques traits frappés comme marques de repère pour l'assemblage des pièces.

Dégâts à l'arrière du gorgerin, au centre, où il manque un fragment à la suite d'une découpe rectangulaire moderne.

Surface externe peinte en noir.



32. Armet savoyard | Inv. C 895 (fig. 32.8)

2 500 g | Acier, laiton, cuir | Italie du Nord, vers 1600-1620

Inédit

> Semblable aux trois exemplaires C 905 (cat. 29), C 899 (cat. 30) et C 906 (cat. 31), également bruni, et avec le même nombre de pièces que les deux premiers. Cependant, ici, le mézail est dépourvu des deux ouvertures horizontales pour la vue, et ce sont les ouvertures verticales, au nombre de dix, placées plus haut, juste sous l'avance, qui permettent la vision ; au-dessous, une petite bouche rectangulaire ajourée. Le sommet de la crête est en bourrelet lisse avec gouttière latérale adjacente de chaque côté. Le bord de la plupart des pièces et des ouvertures du mézail est souligné par un trait gravé ; le pourtour du plat de l'avance et du gorgerin est en bourrelet lisse, une file de rivets ornant celui du gorgerin. Les rivets de fixation sont à calotte en laiton. Arête médiane sur le mézail et sur la mentonnière ; l'avant du gorgerin est arrondi. Conserve des restes des lanières en cuir de la garniture interne.

Il se ferme comme les exemplaires C 905 (cat. 29) et C 906 (cat. 31), mais le crochet sur la mentonnière manque.

Cet armet porte, à l'intérieur, sur le rebord de la nuque et du cou de la mentonnière, deux traits frappés comme marques de repère pour l'assemblage des pièces.

Dégâts à l'arrière du gorgerin, au centre, où il manque un fragment à la suite d'une découpe rectangulaire moderne ; petite bande de renfort rivée à l'intérieur de l'avant du gorgerin. Surface externe peinte en noir.

>> Des exemplaires analogues, avec une grille en saillie et moins large pour la vue, sont conservés à Paris<sup>202</sup> et à Stockholm<sup>203</sup>. Un autre armet, avec le timbre à arêtes saillantes comme le C 872 (cat. 25) de Genève, et dont l'ouverture de la bouche est accompagnée de lèvres-moustaches, se trouve à Vérone<sup>204</sup>.

>>> ROSSI 1987, p. 67 et p. 113, n° 76

202. Musée de l'Armée, inv. H. PO 159

203. Livrustkammaren, inv. 5443 a

204. Museo di Castelvecchio, inv. 5 B. 2558



33. Armet savoyard | Inv. C 904 (fig. 32.9)

2 540 g | Acier, laiton, cuir | Italie du Nord, vers 1600-1620

DEMOLE 1922, pp. 11-12, fig. 4

> Semblable à l'exemplaire C 895 (cat. 32), mais ici les ouvertures verticales pour la vue sont au nombre de six. Relevons, entre autres différences, que le sommet de la crête, en bourrelet lisse, est dépourvu de gouttières latérales, et que les traits gravés soulignant les divers pourtours sont peu marqués, très estompés sous la peinture. Les rivets de fixation sont à calotte en laiton ; quelques-uns manquent. Arête médiane sur le mézail et sur la mentonnière ; l'avant du gorgerin est pointu. Conserve des restes des lanières en cuir de la garniture interne.

Il se ferme comme l'exemplaire C 895 (cat. 32).

Cet armet porte, à l'intérieur, sur le rebord de la nuque et du cou de la mentonnière, une encoche comme marque de repère pour l'assemblage des pièces.

Petits dégâts à l'arrière du gorgerin.

Surface externe peinte en noir.



34. Armet savoyard | Inv. C 901 (fig. 32.11)

3 960 g | Acier, laiton, cuir | Italie du Nord, vers 1600-1620

Inédit

> Analogue à l'exemplaire C 894 (cat. 23) et composé des mêmes éléments. Il est doté, en plus, d'un porte-plumail tubulaire à languette latérale de fixation festonnée, placé sur la nuque, à gauche du bas de la crête. Ici, le timbre est lisse, dépourvu de nervures, et le champ du mézail présente, de part et d'autre de l'arête médiane, une rossette de ventilation à neuf trous (organisés en huit plus un) au lieu de la bouche stylisée de l'armet C 894 (cat. 23). Le pourtour du gorgerin, pourvu d'une file de rivets à calotte en laiton, et celui de l'avance, sont en bourrelet lisse ; le second est en outre décoré d'une bande rabaissée, tandis que le bord de la plupart des pièces est souligné par un ou deux traits gravés formant une bande. Arête médiane sur le mézail et sur la mentonnière ; l'avant du gorgerin est arrondi. Conserve des restes des lanières en cuir de la garniture interne retenus par les rivets, dont certains manquent.

Il se ferme comme l'exemplaire C 894 (cat. 23), mais ici l'œillet est fixé au bas du timbre et le crochet sur la mentonnière.

Dégâts à l'arrière du gorgerin, au centre, où il manque un fragment consécutif à une découpe rectangulaire moderne.

Surface externe peinte en noir et coulures visibles à l'intérieur, autour de la découpe moderne du gorgerin, attestant qu'elle lui est postérieure.

## Bibliographie

- ANGELUCCI 1886 Angelo Angelucci, *Le Armi del cav. Raoul Richards alla Mostra dei metalli artistici in Roma nel MDCCCLXXXV*, Rome 1886
- ANGELUCCI 1890 Angelo Angelucci, *Catalogo della Armeria Reale*, Turin 1890
- AROLDI 1961 Aldo Mario Aroldi, *Armi e armature italiane fino al XVIII secolo*, Milan 1961
- ASHDOWN 1909 Charles Henry Ashdown, *British and Foreign Arms and Armour*, Londres – Édimbourg 1909
- ASHDOWN 1970 Charles Henry Ashdown, *British and Continental Arms and Armour*, New York 1970
- D'AUBIGNÉ 1884 Agrippa d'Aubigné, *L'Escalade*, récit tiré de l'*Histoire universelle* et accompagné de documents nouveaux par Louis Dufour-Vernes, Eugène Ritter, Genève 1884
- BÄUMEL 1995 Jutta Bäumel, *Die Rüstkammer zu Dresden*, Munich – Berlin 1995
- BELLEVAL 1873 Comte de Belleval, *La Panoplie du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris 1873
- Berthold 1898 *Katalog der Kunst- und Waffen-Sammlung des verstorbenen Herrn Friedrich Rudolph von Berthold, Ritter des Kgl. Sächsischen Albrechts-Ordens zu Dresden*, catalogue de vente, Cologne 1898
- BLACKMORE 1965 Howard L. Blackmore, *Arms and Armour*, Londres 1965
- BLACKMORE 1990 David Blackmore, *Arms and Armour of the English Civil Wars*, Londres 1990
- BLAIR 1958 Claude Blair, *European Armour circa 1066 to circa 1700*, Londres 1958
- BOCCIA 1975 Lionello G. Boccia, *Il Museo Stibbert a Firenze · L'Armeria europea*, Milan 1975
- BOCCIA 1982 Lionello G. Boccia, *Armi difensive dal Medioevo all'Età Moderna*, Florence 1982
- BOCCIA 1989 Lionello G. Boccia, *L'Opoteca nel Museo nazionale di Ravenna · Tre secoli di armi antiche*, Ravenne 1989
- BOCCIA 1991 Lionello G. Boccia, *L'Armeria del Museo civico medievale di Bologna*, Busto Arsizio 1991
- BOCCIA 1997 Lionello G. Boccia, «Armi europee», dans Lionello G. Boccia, Susanne E. L. Probst et Francesco Civita, *Tra oriente e occidente · Cento armi dal Museo Stibbert*, catalogue d'exposition, Florence, Palazzo Vecchio, Salle d'armes, 28 novembre 1997 – 1<sup>er</sup> mars 1998, Livourne 1997
- BOCCIA/COELHO 1967 Lionello G. Boccia, Eduardo T. Coelho, *L'arte dell'armatura in Italia*, Milan 1967
- BOCCIA/GODOY 1985 Lionello G. Boccia, José-A. Godoy, *Museo Poldi Pezzoli · Armeria*, vol. I, Milan 1985
- BOCCIA/GODOY 1986 Lionello G. Boccia, José-A. Godoy, *Museo Poldi Pezzoli · Armeria*, vol. II, Milan 1986
- BOSSON 1952 Clément Bosson, *Souvenirs de l'Escalade au Musée d'art et d'histoire*, Genève 1952 (édition sous forme de tiré à part repaginé de l'article paru dans Paul. F. Geisendorf (dir.), *L'Escalade de Genève · 1602 · Histoire et tradition*, Genève 1952, pp. 461-485)
- BOSSON 1953 Clément Bosson, «Quelques armes du Musée d'art et d'histoire de Genève», *Armes anciennes*, n° 1, 1953, pp. 3-23
- BOSSON/GÉROUDET/HEER 1972 Clément Bosson, René Géroudet, Eugène Heer, *Armes anciennes des collections suisses*, catalogue d'exposition, Genève, Musée Rath, 26 mai – 27 août 1972, Genève 1972
- BULL 1991 Stephen Bull, *An Historical Guide to Arms and Armour*, Hong-Kong 1991
- BUTTIN 1901 Charles Buttin, *Notes sur les armures à l'épreuve*, Annecy 1901
- BUTTIN 1923 Charles Buttin, *Armes et armures anciennes · Collection Révilliod de Muralt*, de Genève, catalogue de vente, Paris 1923
- BUTTIN 1933 Charles et François Buttin, *Catalogue de la collection d'armes anciennes européennes et orientales de Charles Buttin*, Rumilly 1933
- BUTTIN 1957 Charles Buttin, «L'armure du marquis de Leganès», *Armes anciennes*, 1957, n° 8, pp. 3-16
- Catalogue de la riche collection d'armes antiques, du Moyen Âge, de la Renaissance et des temps modernes et des rares objets d'art appartenant à M. le Chev. Raoul Richards dont la vente aux enchères publiques aura lieu à Rome, Trinità de' Monti, n. 6-9, le 3 mars 1890 et les jours suivants à une heure et demie sous la direction de MM. Giacomini et Capobianchi, Rome 1890
- Catalogue Richards 1890 Robert Jean Charles, «Masques guerriers du XVI<sup>e</sup> siècle», *Connaissance des arts*, n° 91, septembre 1959, pp. 62-67
- CHARLES 1959 Ésaïe Colladon, *Récit de l'Escalade de 1602*, tiré du *Journal d'Ésaïe Colladon*, Genève 1883
- COLLADON 1883 Domenico Collura, *Armi e armature · Museo Poldi Pezzoli*, Milan 1980
- COLLURA 1980 Baron de Cosson, William Burges, *Ancient Helmets and Examples of Mail*, catalogue d'exposition, Londres, Royal Archaeological Institute of Great Britain and Ireland, 3 – 16 juin 1880, Londres 1880
- COSSON/BURGES 1880 Bashford Dean, *Collection of Arm and Armor of Rutherford Stuyvesant*, 1843-1909, Allamuchi (N. J.) 1914
- DEAN 1914 Auguste Demmin, *Guide des amateurs d'armes et armures anciennes par ordre chronologique depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Paris 1869
- DEMMIN 1869 Auguste Demmin, *Encyclopédie des sciences, lettres et arts et revue panoptique de la Suisse*, Paris 1872
- DEMMIN 1872 Émile Demole, *Souvenirs de l'Escalade de 1602 conservés à la Salle des Armures*, Genève 1922
- DEMOLE 1922 Nolfo di Carpegna, *Antiche armi dal sec. IX al XVII già Collezione Odescalchi*, catalogue d'exposition, Rome, Palazzo Venezia, mai – juillet 1969, Rome 1969
- DI CARPEGNA 1969 Alfons Diener-Schönberg, *Die Waffen der Wartburg*, Berlin 1912
- DIENER-SCHÖNBERG 1912 Harold Arthur Viscount Dillon, *Illustrated Guide to the Armouries · Tower of London*, Londres 1910
- DILLON 1910 Documents 1903 *Documents sur l'Escalade de Genève tirés des Archives de Simancas*, Turin, Milan, Rome, Paris et Londres, 1593-1603, publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, Genève 1903
- DOMAGALA 1990 Rosemarie Domagala, *Die Rüstkammer der Wartburg*, Kassel 1990
- DONDÌ/CARTESEGNÀ 1982 Giorgio Dondi, Marisa Cartesegna, «Repertorio iconografico e schede critiche di catalogo», dans *AA.VV., L'Armeria Reale di Torino*, Busto Arsizio 1982, pp. 317-425, fig. 1-390, pl. I-XLI
- DUFTY/REID 1968 Arthur Richard Dufty, William Reid, *European Armour in the Tower of London*, Londres 1968

- DÜRIEGL *et alii* 1977  
 DUVAL 1885  
 EHRENTHAL 1899  
 FFOULKES 1916  
 GAMBER 1958  
 GELLI 1900  
 GELLI/MORETTI 1903  
 GESSLER 1928  
*Glossarium Armorum*  
 GODOY 1980  
 GODOY 1999  
 GODOY 2002  
 GOLDAST 1903  
 GOSSE 1867  
 GOULART 1880  
 GRANCSAY 1961  
 HAENEL 1923  
 HAYWARD 1980  
 HAYWARD *et alii* 1963  
 HEFNER-ALTENECK 1897  
 HEFNER-ALTENECK 1969  
 HEWITT 1845  
 KRENN 1970  
 KRENN 1971  
 KRENN 1987  
 KRENN/KARCHESKI 1992  
 LAKING 1900  
 LAKING 1910  
 LAROCCHA 1985  
 LENSI 1917  
 LENSI 1918  
 MAINDRON 1890  
 MANN 1962  
 MÜLLER 1979  
 MÜLLER/KUNTER 1984  
 OAKESHOTT 1980  
 OSSBAHR 1897  
 PENGUILLI L'HARIDON 1862  
 PETERSON 1956  
 PIAGET 1882  
 PICHLER/MERAN 1880  
 PUYPE/DE GRYSE 1996
- Günter Düriegl, Robert Waisserberger, Ortwin Gamber *et alii*, *Das Wiener Bürgerliche Zeughaus · Rüstungen und Waffen aus fünf Jahrhunderten*, catalogue d'exposition, Schloss Schauaburg bei Melk (49). Sonderausstellung des Museums der Stadt Wien), 14 mai – 30 octobre 1977, Vienne 1977  
 Émile Duval, *Trois relations de l'Escalade tirées des manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris*, Genève 1885  
 Max von Ehrenthal, *Führer durch das Königliche Historische Museum zu Dresden*, Dresden 1899  
 Charles J. Ffoulkes, *Inventory and Survey of the Armouries of the Tower of London*, 2 vol., Londres 1916  
 Ortwin Gamber, «Der italienische Harnisch im 16. Jahrhundert», *Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen in Wien*, vol. 54, 1958, pp. 73-120  
 Jacopo Gelli, *Guida del Raccoglitore e dell'Amatore di Armi Antiche*, Milan 1900  
 Jacopo Gelli, Gaetano Moretti, *Gli Armaroli milanesi · Missaglia e la loro casa, notizie, documenti, ricordi*, Milan 1903  
 Edouard A. Gessler, *Schweizerisches Landesmuseum · Führer durch die Waffensammlung*, Aarau 1928  
 AA. VV., *Glossarium armorum · Arma defensiva*, Graz 1972 et 1981  
 José-A. Godoy, *L'Escalade et ses souvenirs*, Genève 1980  
 José-A. Godoy, «Armeros milaneses en Navarra : la producción de Eugui», *Gladius*, XIX, 1999, pp. 231-260  
 José-A. Godoy, «L'armure dite du pétardier Picot», *Genava*, n.s., L, 2002, pp. 83-97  
 Melchior Goldast, *Histoire de la supervenue inopinée des Savoyards en la ville de Genève en la nuit du dimanche 12<sup>e</sup> jour de décembre 1602*, réimprimée sur l'édition de 1603 et précédée d'une introduction sur le séjour de Goldast à Genève (1599-1603), par Frédéric Gardy, Genève 1903  
 Hippolyte-Jean Gosse, *Catalogue des objets déposés dans la Salle des Armures, arrêté le 23 septembre 1867*, livre d'inventaire manuscrit conservé au Musée d'art et d'histoire de Genève  
 Simon Goulart, *Deux relations de l'Escalade suivies d'une lettre de Simon Goulart*, publiées par Théophile Dufour, Genève 1880  
 Stephen V. Grancsay, *The John Woodman Higgins Armory · Catalogue of Armor*, Worcester (Mass.) 1961  
 Erich Haenel, *Kostbare Waffen aus der Dresdner Rüstkammer*, Leipzig 1923  
 John F. Hayward, *L'Armeria del Castello di Monselice*, Vicence 1980  
 John F. Hayward, Hans Schedelmann (armures et armes blanches), Anita Reinhard (armes d'hast), Richard H. Randall (armes à feu)], *The Kretzschmar von Kienbusch Collection of Armor and Arms*, Princeton 1963  
 Jakob Heinrich de Hefner-Alteneck, *Costumes, œuvres d'art et ustensiles depuis le commencement du Moyen Âge jusqu'à la fin du dix-huitième siècle*, t. X, Francfort-sur-le-Main 1897<sup>2</sup>  
 Jakob Heinrich von Hefner-Alteneck, *Waffen ein Beitrag historischen Waffenkunde*, Graz 1969 (réimpression de l'édition de Francfort-sur-le-Main 1903)  
 John Hewitt, *The Tower · Its History, Armouries, and Antiquities*, Londres 1845  
 Peter Krenn, «Die Grazer Plattner und ihre Werke», dans *Das steirische Handwerk*, catalogue d'exposition, Graz, Landeszeughaus, Graz 1970, pp. 273-297  
 Peter Krenn, «Der Grazer Harnisch in der Türkenabwehr», *Veröffentlichungen des Landeszeughauses Graz*, n° 1, Graz 1971  
 Peter Krenn, *Harnisch und Helm*, Graz 1987  
 Peter Krenn, Walter J. Karcheski, *Imperial Austria · Treasures of Art, Arms and Armor from the State of Styria*, Munich 1992  
 Guy Francis Laking, *Catalogue of the European Armour and Arms in the Wallace Collection at Hertford House*, Londres 1900 (1<sup>re</sup> édition)  
 Guy Francis Laking, *Catalogue of the European Armour and Arms in the Wallace Collection at Hertford House*, Londres 1910 (4<sup>e</sup> édition augmentée)  
 Donald J. LaRocca, «Kienbusch Centennial · Carl Otto Kretzschmar von Kienbusch and the Collecting of Arms and Armor in America», *Bulletin of the Philadelphia Museum of Art*, 1985, 81, n° 345, pp. 1-24  
 Alfredo Lensi, *Il Museo Stibbert · Catalogo delle Sale delle Armi Europee*, vol. I, Florence 1917  
 Alfredo Lensi, *Il Museo Stibbert · Catalogo delle Sale delle Armi Europee*, vol. II, Florence 1918  
 G.-R. Maurice Maindron, *Les Armes*, Paris 1890  
 James G. Mann, *Wallace Collection Catalogues · European Arms and Armor*, vol. I, Londres 1962  
 Heinrich Müller, *Alte Helme · Kostbare Stücke aus der Sammlung des Museums für Deutsche Geschichte*, Berlin 1979  
 Heinrich Müller, Fritz Kunter, *Europäische Helme aus der Sammlung des Museums für Deutsche Geschichte*, Berlin 1984  
 Ewart Oakeshott, *European Weapons and Armour · From the Renaissance to the Industrial Revolution*, Guildford – Londres 1980  
 Carl Anton Ossbahr, *Kongl. Lifrustkammaren och dermed förenade samlingar*, vol. I, Stockholm 1897 (édition bilingue suédois-français)  
 O. Penguilly L'Haridon, *Catalogue des collections composant le Musée d'artillerie*, Paris 1862  
 Harold L. Peterson, *Arms and Armor in Colonial America 1526-1783*, New York 1956  
 David Piaget, *Histoire de l'Escalade avec toutes ses circonstances*, publiée avec une introduction et des notes par Louis Dufour-Vernes et Eugène Ritter, Genève 1882  
 Fritz Pichler, Friedrich Graf von Meran, *Die Waffen des Landes-Zeughaus zu Graz*, Graz 1880  
 Jan Piet Puype, Piet De Gryse, *Glossarium Armorum · Nederlandse uitgave · Defensieve wapens*, Bruxelles – Delft 1996

PYHRR 1999	Stuart W. Pyhrr, « Ancient Armour and Arms Recently Received from Spain · Eusebio Zuloaga, Henry Lepage, and the Real Armería in Madrid », <i>Gladius</i> , XIX, 1999, pp. 261-290
PYHRR 2000	Stuart W. Pyhrr, <i>European Helmet, 1450-1650 · Treasures from the Reserve Collection</i> , New York 2000
QUAAS 1992	Gerhard Quaas, <i>Eisenkleider</i> , catalogue d'exposition, Berlin, Deutsches Historisches Museum, 12 mars – 6 juillet 1992, Berlin 1992
Récit 1603	<i>Un récit de l'Escalade imprimé à Montpellier en 1603</i>
REUCK 1963	A. V. S. de Reuck (éd.), <i>The Art of the Armourer</i> , catalogue d'exposition, Londres, Victoria and Albert Museum, 15 avril – 5 mai 1963, Londres 1963
REVERSEAU 1990	Jean-Pierre Reverseau, <i>Armes insolites du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle</i> , Paris 1990
ROBERT 1890	Louis Robert, <i>Catalogue des collections composant le Musée d'artillerie en 1889</i> , vol. II, Paris 1890
ROSSI 1938	Francesco Rossi, <i>Mostra delle armi antiche in Palazzo Vecchio</i> , catalogue d'exposition, Florence, Palazzo Vecchio, avril – octobre 1938, Florence 1938
ROSSI 1987	Francesco Rossi, <i>Museo di Castelvecchio · Le armi 1300-1700</i> , Vérone 1987
SCHÖBEL 1973	Johannes Schöbel, <i>Prunkwaffen · Waffen und Rüstungen aus dem Historischen Museum Dresden</i> , Berlin 1973
SCHÖBEL 1975	Johannes Schöbel, <i>Armes d'apparat · Armes et armures du Musée historique de Dresde</i> , Fribourg – Paris 1975
STÖCKLEIN 1846	Hans Stöcklein, <i>Waffensammlung Konsul A. D. Hans C. Leide/Köln</i> , Cologne 1846
TAVARD 1977	Christian-H. Tavard, <i>Le Livre des armes et armures de l'Antiquité au Grand Siècle</i> , Milan 1977
THEUMERT 1963	Joachim Theumert, <i>Harnische · Historisches Museum Dresden</i> , Dresde 1963
THOMAS/GAMBER 1958	Bruno Thomas, Ortwin Gamber, « L'arte milanese dell'armatura », dans <i>Storia di Milano</i> , vol. XI, Milan 1958, pp. 697-841
THOMAS/GAMBER 1977	Bruno Thomas, Ortwin Gamber, « Die Mailänder Plattner-Kunst », dans Bruno Thomas, <i>Gesammelte Schriften</i> , vol. II, Graz 1977, pp. 971-1098
UBOLDO/ZARDETTI 1841	Ambrogio Ubaldo, Carlo Zardetti, <i>Descrizione degli elmi posseduti dal banchiere Ambrogio Ubaldo nobil fr-Villareggio, socio di varie accademie prededono alcune notizie sull'uso, sulla forma, ecc. degli scudi nel medio evo e nei tempi anteriori e posteriori ad esso</i> , Milan 1841
Vray Discours 1603	<i>Vray Discours de la miraculeuse delivrance enuoyee de Dieu à la ville de Geneve, le 12. jour de Decembre, 1602</i> , [Genève] 1603 (reproduit en fac-similé dans <i>Genava</i> , n.s., L, 2002, supplément, pp. 7-33)
ZYGULSKI 1984	Zdzislaw Zyngulski, <i>Stara broń w polskich zbiorach</i> , Varsovie 1984

#### Crédits des illustrations

Archives José-A. Godoy, fig. 4-5, 7-13, 16, 22-26 | DEMMIN 1869, p. 303, fig. 1 | Dresde, Historisches Museum, fig. 15 | MAH, Maurice Aeschimann, cat. 10, 12, 26, 34 | MAH, Corinne Borel, fig. 30-32 | MAH, Andreia Gomes, fig. 2, 18-21, 27-29, cat. 1-9, 11, 13-21, 23-25, 27-33 | MAH, Yves Siza, fig. 3, 6, cat. 22 | Zurich, Musée national suisse, fig. 17

#### Adresse de l'auteur

José-A. Godoy, conservateur des collections d'armures et armes anciennes, Département des arts appliqués, Musée d'art et d'histoire, boulevard Emile-Jaques-Dalcroze 11, case postale 3432, CH-1211 Genève 3